

**Rapport de situation comparée  
relatif à l'égalité professionnelle  
entre les femmes et les hommes  
du ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche**

Octobre 2016



Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays  
© MENESR-DEPP, 2016.

ISBN 978-2-11-151365-5  
e-ISBN 978-2-11-151366-2

## AVANT-PROPOS

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est au cœur des valeurs et des missions de la fonction publique. Elle est aussi depuis 2012 une politique interministérielle structurée autour des principes et objectifs fixés par le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique conclu le 8 mars 2013 par l'ensemble des représentants des employeurs publics et des organisations syndicales.

J'ai souhaité que le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, premier employeur de France, soit exemplaire en la matière et prenne toute sa part dans la promotion de cette politique publique. Tel est le sens de la publication de ce premier rapport ministériel de situation comparée sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui a vocation à être désormais un outil de référence pour l'ensemble des responsables et partenaires du ministère.

Il a été réalisé à partir des informations figurant dans les deux bilans sociaux du ministère, à savoir le bilan social de l'enseignement scolaire et le bilan social de l'enseignement supérieur et de la recherche, auxquels il sera désormais systématiquement annexé. Pour en faciliter la lecture, le rapport reprend, pour chacune des thématiques étudiées (effectifs, carrière, rémunération, formation, organisation du temps de travail et conditions de travail), une présentation distinguant l'enseignement scolaire de l'enseignement supérieur-recherche.

Au-delà d'un outil d'analyse objective, sous l'angle de l'égalité femmes-hommes, de la situation des personnels du ministère, ce rapport de situation comparée est évidemment aussi un levier pour une politique ambitieuse pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il nous permettra de mesurer les évolutions engagées autant que leurs résultats, de proposer des mesures correctrices et de partager avec les organisations syndicales les objectifs de cette politique essentielle pour le ministère.

Ce rapport de situation comparée a évidemment vocation à s'enrichir au cours des prochaines années, au fur et à mesure que les informations nécessaires à la parution de nouveaux indicateurs seront rendues disponibles.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente lecture.

**NAJAT VALLAUD-BELKACEM**

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



## PLAN DU RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE 2014

<b>I - Effectifs</b>	<b>9</b>
<b>Encadrement supérieur :</b>	
<b>Tableau 1</b> - Effectifs des agents de l'encadrement supérieur répartis par fonction et ventilés par sexe (enseignement scolaire et supérieur)	11
<b>Tableau 2</b> - Effectifs des personnels d'encadrement - personnels de direction et d'inspection - de l'enseignement scolaire, répartis par corps et sexe	12
<b>Enseignement scolaire :</b>	
<b>Tableau 3</b> - Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires rémunérés sur la mission scolaire, par type de personnel et sexe	13
<b>Tableau 4</b> - Effectifs physiques et ETP des enseignants rémunérés sur la mission scolaire, par secteur d'enseignement, degré d'enseignement et sexe	14
<b>Tableau 5</b> - Effectifs physiques et ETP des agents titulaires rémunérés sur la mission scolaire, par type de personnel, catégorie statutaire et sexe	15
<b>Tableau 6</b> - Effectifs physiques et ETP des enseignants rémunérés sur la mission scolaire, par corps et sexe	16-17
<b>Tableau 7</b> - Effectifs physiques et ETP des autres personnels rémunérés sur la mission scolaire, par corps ou filière et sexe	17
<b>Tableau 8</b> - Effectifs des enseignants devant élèves et part des femmes dans le second degré, par groupe de disciplines et secteur	18
<b>Tableau 9</b> - Effectifs physiques des enseignants du secteur public par corps, âge et sexe	19
<b>Tableau 10</b> - Effectifs physiques des enseignants rémunérés sur une échelle de titulaires du secteur privé sous contrat, par corps, âge et sexe	20
<b>Tableau 11</b> - Effectifs physiques des principaux corps ou filières des personnels non enseignants à l'Éducation nationale par âge et sexe	21
<b>Enseignement supérieur :</b>	
<b>Tableau 12</b> - Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires en activité, hors personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires et hors EPST, répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe	22
<b>Tableau 13</b> - Effectifs physiques et ETP des personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires répartis par type de contrat et ventilés par sexe	23
<b>Tableau 14</b> - Effectifs physiques et ETP des personnels des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) par catégorie de personnel et ventilés par sexe	23
<b>Tableau 15</b> - Effectifs physiques et ETP des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par filière et ventilés par catégorie statutaire et sexe	24-25
<b>Tableau 16</b> - Effectifs physiques des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et sexe	25
<b>Tableau 17</b> - Effectifs des enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et sexe	26
<b>Tableau 18</b> - Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF dans l'enseignement supérieur ventilés par branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe	27

## II - Carrière

29

### II - 1) Recrutements

#### Enseignement scolaire :

<b>Tableau 19</b> - Concours de recrutement de personnels enseignants du premier degré public, par sexe	31
<b>Tableau 20</b> - Concours de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré public, par sexe	32-33
<b>Tableau 21</b> - Concours de recrutement de personnels enseignants du premier degré privé, par sexe	34
<b>Tableau 22</b> - Concours de recrutement de personnels enseignants du second degré privé, par sexe	35

#### Enseignement supérieur :

<b>Tableau 23</b> - Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe	36
<b>Tableau 24</b> - Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection) dans l'enseignement supérieur, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe	37-38
<b>Tableau 25</b> - Effectifs des agents titulaires BIATSS (hors emplois fonctionnels) ayant effectué une mobilité géographique au sein de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie statutaire et sexe	39

### II - 2) Départs à la retraite

#### Enseignement scolaire :

<b>Tableau 26</b> - Effectifs de titulaires partis à la retraite en 2014, par familles de profession et sexe ; âge moyen au départ	40
--	----

#### Enseignement supérieur :

<b>Tableau 27</b> - Effectifs partis à la retraite de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire, filière et ventilés par sexe	41
---	----

### II - 3) Jurys et présidences de concours

#### Enseignement supérieur :

<b>Tableau 28</b> - La composition des sections du CNU, répartie par groupes de disciplines et ventilées par corps et sexe	42
<b>Tableau 29</b> - La présidence des sections du CNU ventilée par groupes de disciplines	43
<b>Tableau 30</b> - La composition des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilée par catégorie statutaire et corps / grade	44-45
<b>Tableau 31</b> - La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilée par catégorie statutaire et corps / grade	46-47

## **II - 4) Promotions (uniquement enseignement supérieur)**

**Tableau 32** - Nombre de promouvables enseignants-chercheurs (hors HU), de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, et ventilés par sexe 48

**Tableau 33** - Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, et ventilés par sexe 49

**Tableau 34** - Effectifs des agents titulaires BIATSS de l'enseignement supérieur promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, catégorie statutaire, corps et grade, et ventilés par sexe 50-51-52

## **III - Rémunération (uniquement enseignement scolaire) 53**

**Tableau 35** - Salaire moyen net mensuel en équivalent temps plein (ETP) perçu en 2013 et ratio des salaires masculins sur les salaires féminins 55

**Graphique 1** - Répartition du salaire net mensuel des personnels selon le groupe professionnel et le sexe 56

## **IV - Formation (uniquement enseignement supérieur) 57**

**Tableau 36** - Nombre de semestres de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués aux enseignants-chercheurs au titre du CNU et des établissements d'enseignement supérieur 59

**Tableau 37** - Effectifs formés chez les BIATSS dans l'enseignement supérieur - Nombre de stagiaires et d'agents ayant suivi au moins une formation (hors congés de formation, bilans de compétence et VAE) répartis par catégorie statutaire et sexe 60

## **V - Organisation du temps de travail et conditions de travail 61**

### **V - 1) Temps partiel**

#### **Enseignement scolaire :**

**Tableau 38** - Part des personnels à temps partiel, par sexe (%) 63

**Graphique 2** - Proportion des personnels enseignants titulaires des secteurs public et privé à temps partiel, par sexe, en 2014-2015 (%) 64

#### **Enseignement supérieur :**

**Tableau 39** - Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe 65

**Tableau 40** - Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et sexe 66

### **V - 2) Congés pour raisons de santé et maladies professionnelles (uniquement enseignement scolaire)**

**Tableau 41** - Proportion d'agents ayant pris au moins un congé pour raison de santé, par type de congés et sexe, en 2013-2014 (%) 67

**Tableau 42** - Nombre de jours de congés pris, par type de congés, en moyenne par agent (concerné ou non), par sexe, en 2013-2014 67





## I - EFFECTIFS



## EFFECTIFS - Encadrement supérieur

Tableau 1

Effectifs des agents de l'encadrement supérieur répartis par fonction et ventilés par sexe (enseignement scolaire et supérieur)

	Fonction	Hommes	Femmes	Postes vacants	Ensemble	% femmes parmi les postes non vacants
En administration centrale	IG	2	0	0	2	0,0
	DAC - SG	3	7	0	10	70,0
	Chefs de service	19	5	0	24	20,8
	Sous-directeurs	24	12	0	36	33,3
	EHN / Directeurs projet	8	6	0	14	42,9
	AENESR - Chefs mission	16	28	10	54	63,6
	<b>Total en administration centrale</b>		<b>72</b>	<b>58</b>	<b>10</b>	<b>140</b>
Dans les services déconcentrés	Recteurs - Vice-recteurs	22	12	0	34	35,3
	Secrétaires généraux	24	7	0	31	22,6
	DASEN	67	29	1	97	30,2
	DAASEN	48	14	2	64	22,6
	AENESR	344	311	82	737	47,5
	DT CANOPE <sup>1</sup>	19	11	1	31	36,7
	Directeur académie de Paris	1	0	0	1	0,0
	Directeur du SIEC	1	0	0	1	0,0
	DGS	63	46	10	119	42,2
	Directeurs de Crous	21	7	0	28	25,0
	Agents comptables de Crous	15	13	0	28	46,4
	Agents comptables d'EPSCP	60	45	5	110	42,9
	<b>Total dans les services déconcentrés</b>		<b>685</b>	<b>495</b>	<b>101</b>	<b>1 281</b>
<b>Total des emplois de l'encadrement supérieur</b>		<b>757</b>	<b>553</b>	<b>111</b>	<b>1 421</b>	<b>42,2</b>

<sup>1</sup> Ex-directeurs de CRDP (31 emplois jusqu'au 31/12/2015, puis DT CANOPE à compter du 01/01/2016 [12 emplois]).

Source : DGRH E1.

### Commentaires :

Les femmes représentent 42,2 % des emplois non vacants de l'encadrement supérieur. Elles sont moins représentées dans les services déconcentrés (41,9 %) qu'en administration centrale (44,6 %).

## EFFECTIFS - Encadrement supérieur

Tableau 2

Effectifs des personnels d'encadrement - personnels de direction et d'inspection - de l'enseignement scolaire, répartis par corps et sexe

	Corps - fonction	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
En EPLE	Proviseurs de lycée	1 068	473	1 541	30,7
	Proviseurs de LP	407	286	693	41,3
	Proviseurs adjoints	1 103	1 246	2 349	53,0
	Principaux de collège	2 672	2 230	4 902	45,5
	Principaux adjoints de collège	1 533	2 004	3 537	56,7
	Autres fonctions de personnels de direction	171	126	297	42,4
	<b>Total des personnels de direction</b>	<b>6 954</b>	<b>6 365</b>	<b>13 319</b>	<b>47,8</b>
Personnels d'inspection	Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)	657	474	1 131	41,9
	Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN)	1 114	985	2 099	46,9
	Inspecteurs généraux de l'administration et de la recherche (IGAENR)	58	32	90	35,6
	Inspecteurs généraux de l'Éducation nationale (IGEN)	95	43	138	31,2
	<b>Total des personnels d'inspection</b>	<b>1 924</b>	<b>1 534</b>	<b>3 458</b>	<b>44,4</b>
<b>Total des personnels de direction et d'inspection</b>		<b>8 878</b>	<b>7 899</b>	<b>16 777</b>	<b>47,1</b>

**Champ** : France métropolitaine + DOM ; personnels rémunérés au titre de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Sources** : MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015).

### Commentaires :

Les femmes représentent 47,8 % des personnels de direction, mais sont majoritaires dans les fonctions d'adjoints. 44,4 % des personnels d'inspection sont des femmes, proportion nettement inférieure parmi les IGEN et les IGAENR, mais elles sont moins représentées dans les services déconcentrés (41,9 %) qu'en administration centrale (44,6 %).

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

Tableau 3

Effectifs physiques et équivalent temps plein (ETP) des agents titulaires et non titulaires rémunérés sur la mission scolaire, par type de personnel et sexe

Catégorie de personnel	Statut fonction publique	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Personnels enseignants	Agents titulaires <sup>1</sup>	236 722	570 153	806 875	782 019	70,7
	Agents non titulaires <sup>2</sup>	19 619	32 941	52 560	45 336	62,7
	<b>Total des personnels enseignants</b>	<b>256 341</b>	<b>603 094</b>	<b>859 435</b>	<b>827 355</b>	<b>70,2</b>
Autres personnels	Agents titulaires <sup>1</sup>	25 248	74 284	99 532	97 185	74,6
	Agents non titulaires <sup>2</sup>	27 897	65 869	93 766	72 283	70,2
	<b>Total des autres personnels</b>	<b>53 145</b>	<b>140 153</b>	<b>193 298</b>	<b>169 468</b>	<b>72,5</b>
<b>Total des agents titulaires</b>		<b>261 970</b>	<b>644 437</b>	<b>906 407</b>	<b>879 204</b>	<b>71,1</b>
<b>Total des agents non titulaires</b>		<b>47 516</b>	<b>98 810</b>	<b>146 326</b>	<b>117 619</b>	<b>67,5</b>
<b>Total général</b>		<b>309 486</b>	<b>743 247</b>	<b>1 052 733</b>	<b>996 823</b>	<b>70,6</b>

Les effectifs en équivalent temps plein (mensuel) sont le produit de l'effectif physique par la quotité de rémunération.

<sup>1</sup> Dans le secteur privé sous contrat, ce groupe correspond aux enseignants rémunérés sur une échelle de titulaires.

<sup>2</sup> Dans le secteur privé sous contrat, ce groupe correspond aux maîtres délégués.

**Champ :** France métropolitaine + DOM (hors enseignants du secteur privé affectés à Mayotte) ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Sources :** MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015), complété, pour les assistants d'éducation et les enseignants et autres personnels du secteur public affectés à Mayotte, par les systèmes d'information sur les ressources humaines ("Annuaire" de février-mars 2015).

### Commentaires :

Les femmes représentent 70,6 % de l'ensemble des effectifs exerçant à l'Éducation nationale. Cette moyenne est, compte tenu de leurs poids démographique, très proche de celle observée parmi les enseignants (secteur public et privé sous contrat). Les autres personnels sont un peu plus féminisés encore (72,5 %). Les personnels non titulaires le sont toujours un peu moins.

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

Tableau 4

Effectifs physiques et ETP des enseignants rémunérés sur la mission scolaire, par secteur d'enseignement, degré d'enseignement et sexe

Secteur	Degré d'enseignement	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Public	1 <sup>er</sup> degré	62 053	278 632	340 685	328 343	81,8
	2 <sup>nd</sup> degré	159 540	223 077	382 617	372 413	58,3
	Titulaires	209 046	485 007	694 053	674 720	69,9
	Non-titulaires	12 547	16 702	29 249	26 035	57,1
	<b>Ensemble 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés</b>	<b>221 593</b>	<b>501 709</b>	<b>723 302</b>	<b>700 755</b>	<b>69,4</b>
Privé sous contrat	1 <sup>er</sup> degré	3 915	40 455	44 370	41 536	91,2
	2 <sup>nd</sup> degré	30 833	60 930	91 763	85 063	66,4
	Titulaires <sup>1</sup>	27 676	85 146	112 822	107 299	75,5
	Non-titulaires <sup>2</sup>	7 072	16 239	23 311	19 300	69,7
	<b>Ensemble 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés</b>	<b>34 748</b>	<b>101 385</b>	<b>136 133</b>	<b>126 599</b>	<b>74,5</b>
<b>Public et privé sous contrat</b>	1 <sup>er</sup> degré	65 968	319 087	385 055	369 879	82,9
	2 <sup>nd</sup> degré	190 373	284 007	474 380	457 476	59,9
	<b>Ensemble 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés</b>	<b>256 341</b>	<b>603 094</b>	<b>859 435</b>	<b>827 355</b>	<b>70,2</b>

Les effectifs en équivalent temps plein (mensuel) sont le produit de l'effectif physique par la quotité de rémunération.

<sup>1</sup> Dans le secteur privé sous contrat, ce groupe correspond aux enseignants rémunérés sur une échelle de titulaires.

<sup>2</sup> Dans le secteur privé sous contrat, ce groupe correspond aux maîtres délégués.

**Champ :** France métropolitaine + DOM (hors enseignants du secteur privé affectés à Mayotte) ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN

**Sources :** MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015), complété, pour les assistants d'éducation et les enseignants et autres personnels du secteur public affectés à Mayotte, par les systèmes d'information sur les ressources humaines ("Annuaire" de février-mars 2015).

### Commentaires :

Le secteur privé est toujours plus féminisé que le secteur public : 74,5 % *versus* 69,4 %, ce qui se vérifie encore par degré d'enseignement (près de 10 points de % de plus dans le premier degré et 8 points de plus dans le second degré) et entre titulaires et non-titulaires.

Quel que soit le secteur, les femmes sont mieux représentées parmi les titulaires que parmi les non-titulaires ; autrement dit, elles sont relativement plus nombreuses à être titulaires que les hommes.

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

Tableau 5

Effectifs physiques et ETP des agents titulaires rémunérés sur la mission scolaire, par type de personnel, catégorie statutaire et sexe

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Enseignants	Catégorie A	234 913	565 263	800 176	775 650	70,6
	Catégorie B	1 809	4 890	6 699	6 369	73,0
Autres personnels	Catégorie A	17 660	34 103	51 763	50 829	65,9
	Catégorie B	3 483	14 896	18 379	17 847	81,0
	Catégorie C	4 105	25 285	29 390	28 509	86,0
<b>Ensemble des titulaires</b>	Catégorie A	252 573	599 366	851 939	826 479	70,4
	dont A + <sup>1</sup>	1 284	886	2 170	2 162	40,8
	Catégorie B	5 292	19 786	25 078	24 216	78,9
	Catégorie C	4 105	25 285	29 390	28 509	86,0

<sup>1</sup> La catégorie A+ n'est pas prévue à l'article 29 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 qui définit les catégories hiérarchiques A, B et C. La catégorie A+ recouvre l'ensemble des corps et cadres d'emplois culminant en hors échelle, recrutant par la voie de la promotion interne dans des corps de catégorie A, au minimum au niveau de la licence et dont les missions fixées par les statuts particuliers correspondent à des fonctions supérieures d'encadrement, de direction, d'expertise, de contrôle ou d'inspection.

**Champ :** France métropolitaine + DOM (hors enseignants du secteur privé affectés à Mayotte) ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Sources :** MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015), complété, pour les assistants d'éducation et les enseignants et autres personnels du secteur public affectés à Mayotte, par les systèmes d'information sur les ressources humaines ("Annuaire" de février-mars 2015).

### Commentaires :

Comme pour l'ensemble des enseignants, le taux de féminisation des enseignants de catégorie A s'élève à 70,6 %. Il est du même ordre pour les quelques milliers d'enseignants restés instituteurs, relevant de la catégorie B.

Le taux de féminisation des autres personnels décroît avec l'élévation de la catégorie hiérarchique. Il est supérieur à 80 % en catégorie B et a fortiori en catégorie C. En catégorie A, il est inférieur à celui des enseignants.

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

Tableau 6

Effectifs physiques et ETP des enseignants rémunérés sur la mission scolaire, par corps et sexe

Catégorie de personnel	Corps	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Enseignants du 1 <sup>er</sup> degré public	Professeurs des écoles	60 250	274 550	334 800	322 715	82,0
	Instituteurs	1 733	3 913	5 646	5 399	69,3
	<i>dont directeurs d'école</i>	11 698	33 704	45 402	44 891	74,2
	Instituteurs suppléants	70	169	239	229	70,7
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré public</b>	<b>62 053</b>	<b>278 632</b>	<b>340 685</b>	<b>328 343</b>	<b>81,8</b>
Enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré public	Professeurs de chaire supérieure	1 409	726	2 135	2 134	34,0
	Professeurs agrégés	22 726	24 484	47 210	46 398	51,9
	Professeurs certifiés	76 921	138 754	215 675	210 772	64,3
	Professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS)	14 997	11 922	26 919	26 511	44,3
	Professeurs de lycée professionnel (PLP)	29 245	28 730	57 975	57 197	49,6
	PEGC	978	1 247	2 225	2 154	56,0
	Adjoints et chargés d'enseignement	787	681	1 468	1 441	46,4
	Maîtres auxiliaires	647	1 081	1 728	1 651	62,6
	Contractuels	11 830	15 452	27 282	24 156	56,6
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré public</b>	<b>159 540</b>	<b>223 077</b>	<b>382 617</b>	<b>372 413</b>	<b>58,3</b>
Enseignants du 1 <sup>er</sup> degré privé	Professeurs des écoles	3 518	35 753	39 271	37 271	91,0
	Instituteurs	76	977	1 053	970	92,8
	Maîtres délégués (instituteurs suppléants)	321	3 725	4 046	3 295	92,1
	<b>Total 1<sup>er</sup> degré privé</b>	<b>3 915</b>	<b>40 455</b>	<b>44 370</b>	<b>41 536</b>	<b>91,2</b>
Enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré privé	Professeurs de chaire supérieure	33	11	44	43	25,0
	Professeurs agrégés	1 426	1 439	2 865	2 784	50,2
	Professeurs certifiés	14 758	36 578	51 336	48 776	71,3
	Professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS)	3 188	2 277	5 465	5 286	41,7
	Professeurs de lycée professionnel (PLP)	3 856	6 483	10 339	9 970	62,7
	PEGC	13	11	24	21	45,8
	Adjoints et chargés d'enseignement	808	1 617	2 425	2 178	66,7
	Maîtres délégués (maîtres auxiliaires)	6 751	12 514	19 265	16 005	65,0
	<b>Total 2<sup>nd</sup> degré privé</b>	<b>30 833</b>	<b>60 930</b>	<b>91 763</b>	<b>85 063</b>	<b>66,4</b>

Les effectifs en équivalent temps plein (mensuel) sont le produit de l'effectif physique par la quotité de rémunération.

Les personnels sont classés selon leur corps d'appartenance, indépendamment de leur affectation effective ; par exemple, un enseignant professeur des écoles qui exerce en Segpa, dans le second degré, sera classé en professeur des écoles, corps du premier degré. Les enseignants des corps du premier degré et surtout du second degré affectés dans le supérieur sont exclus du champ.

**Champ** : France métropolitaine + DOM (hors enseignants du secteur privé affectés à Mayotte) ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Sources** : MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015), complété, pour les assistants d'éducation et les enseignants et autres personnels du secteur public affectés à Mayotte, par les systèmes d'information sur les ressources humaines ("Annuaire" de février-mars 2015).



### Commentaires (tableau 6) :

La part des femmes parmi les enseignants diminue lorsque le niveau d'enseignement s'élève : elles sont 81,8 % dans le premier degré public, 58,3 % dans le second, respectivement 91,2% et 66,4 % dans le secteur privé.

Dans le second degré, le taux de féminisation varie selon les corps : minoritaires parmi les professeurs de chaire supérieure (34 % dans le secteur public), les femmes le sont également parmi les PEPS (44,3 % dans le public, 41,7 % dans le privé). Les PLP femmes sont plus nombreuses relativement dans le privé (62,7 %) que dans le public (49,6 %), dont l'offre de formation est davantage orientée sur les domaines de la production que dans le privé.

La parité est observée pour les professeurs agrégés, dans les deux secteurs d'enseignement. Le corps des professeurs certifiés est majoritairement féminin (64,3 % et 71,3 %, respectivement pour les deux secteurs).

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

**Tableau 7** Effectifs physiques et ETP des autres personnels rémunérés sur la mission scolaire, par corps ou filière et sexe

Catégorie de personnel	Corps / Filière	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation (DIEO)	Personnels de direction	6 954	6 365	13 319	13 318	47,8
	Personnels d'éducation	3 316	8 552	11 868	11 724	72,1
	Personnels d'inspection	1 870	1 498	3 368	3 368	44,5
	Personnels d'orientation	607	3 305	3 912	3 784	84,5
	Personnels d'assistance éducative	26 838	60 235	87 073	66 375	69,2
	<b>Ensemble personnels DIEO</b>		<b>39 585</b>	<b>79 955</b>	<b>119 540</b>	<b>98 569</b>
Personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)	Filière administrative	8 642	42 298	50 940	49 358	83,0
	Filière santé	590	12 435	13 025	11 997	95,5
	Filière technique	283	186	469	466	39,7
	<b>Ensemble personnels ASS, y compris non-titulaires</b>		<b>9 515</b>	<b>54 919</b>	<b>64 434</b>	<b>61 822</b>
<b>Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF)</b>		<b>4 045</b>	<b>5 279</b>	<b>9 324</b>	<b>9 078</b>	<b>56,6</b>

Les effectifs en équivalent temps plein (mensuel) sont le produit de l'effectif physique par la quotité de rémunération.

**Champ** : France métropolitaine + DOM (hors enseignants du secteur privé affectés à Mayotte) ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Sources** : fichier de paye (janvier 2015), complété, pour les assistants d'éducation et les enseignants et autres personnels du secteur public affectés à Mayotte, par les systèmes d'information sur les ressources humaines ("Annuaire" de février-mars 2015).

### Commentaires :

Parmi les autres personnels, les femmes sont majoritaires dans les différents métiers, à l'exception des personnels de direction et d'inspection.

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

Tableau 8

Effectifs des enseignants devant élèves et part des femmes dans le second degré, par groupe de disciplines et secteur

Discipline	Secteur public		Secteur privé	
	Effectif total	% femmes	Effectif total	% femmes
<b>Total disciplines générales</b>	<b>272 753</b>	<b>62,1</b>	<b>71 209</b>	<b>68,4</b>
Philosophie	3 762	39,0	1 074	45,1
Lettres	56 874	79,2	14 537	84,0
Langues	54 901	83,2	15 148	87,2
Histoire-géographie	27 950	50,9	7 368	58,6
Sciences économiques et sociales	4 062	49,1	1 302	58,1
Mathématiques	44 848	44,8	11 462	58,5
Physique-chimie	20 257	42,8	5 001	51,6
Biologie-géologie	17 023	65,0	4 598	72,2
Éducation musicale	6 367	56,4	1 639	60,8
Arts plastiques	6 610	66,0	1 786	72,5
Éducation physique et sportive	30 099	44,1	7 294	38,6
<b>Total domaines de la production</b>	<b>47 961</b>	<b>27,3</b>	<b>9 474</b>	<b>35,9</b>
<i>dont :</i>				
Technologie	18 569	15,6	3 706	23,4
<i>dont Génie industriel</i>	4 042	26,5	408	27,0
<i>dont Génie civil</i>	2 551	10,6	176	14,2
Génie thermique	1 094	3,8	182	6,0
Génie mécanique	5 205	3,7	854	7,6
Génie électrique	3 507	4,3	847	5,0
Biotech.-santé-environnement-génie biologique	5 494	86,8	1 442	89,5
Métiers des arts appliqués	3 470	64,3	977	63,3
Biotech.-génie biologique et biochimie	1 773	66,0	418	73,9
Hôtellerie : techniques culinaires	1 537	13,1	383	10,7
<b>Total domaines des services</b>	<b>27 840</b>	<b>67,4</b>	<b>9 601</b>	<b>67,4</b>
<i>dont :</i>				
Paramédical et social, soins personnels	3 524	90,9	1 960	93,0
Économie et gestion	21 249	68,1	6 919	73,9
Hôtellerie : services, tourisme	1 463	47,2	384	49,2
<b>Ensemble</b>	<b>348 769</b>	<b>57,8</b>	<b>90 452</b>	<b>65,8</b>

**Champ** : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte. Les enseignants recensés ici exercent une activité d'enseignement à l'année dans un établissement du second degré. Ne sont pas compris les personnels de remplacement (titulaires ou non) et de documentation, les enseignants en EREA et les enseignants du premier degré affectés notamment dans les Segpa. Les enseignants qui n'ont pas de service dans les deux mois qui suivent la rentrée scolaire ne sont pas comptabilisés.

**Sources** : MENESR DEPP, bases relais 2013-2014.

### Commentaires :

En règle générale, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à enseigner dans les disciplines littéraires et linguistiques et moins nombreuses dans les disciplines scientifiques. Deux exceptions : la philosophie d'une part, la biologie-géologie d'autre part.

La proportion de femmes dans les disciplines générales est plus élevée dans le privé, et ce quelle que soit la discipline. L'écart est même de 14 points en mathématiques. Dans les disciplines professionnelles, les proportions sont plus proches.

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

**Tableau 9** Effectifs physiques des enseignants du secteur public, par corps, âge et sexe

Tranche d'âge	Enseignants du public (titulaires et non titulaires)			Professeurs des écoles			Professeurs certifiés		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	16 748	55 070	76,7	3 895	31 785	89,1	6 350	14 875	70,1
30 à 39 ans	56 523	158 241	73,7	16 674	94 368	85,0	19 088	41 011	68,2
40 à 49 ans	73 125	166 029	69,4	17 770	89 026	83,4	27 841	47 665	63,1
50 ans et plus	75 197	122 369	61,9	21 911	59 371	73,0	23 642	35 203	59,8
<b>Total</b>	<b>221 593</b>	<b>501 709</b>	<b>69,4</b>	<b>60 250</b>	<b>274 550</b>	<b>82,0</b>	<b>76 921</b>	<b>138 754</b>	<b>64,3</b>

Tranche d'âge	Professeurs agrégés			Professeurs de lycée professionnel		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	1 369	1 948	58,7	807	1 281	61,4
30 à 39 ans	5 798	6 982	54,6	6 113	6 387	51,1
40 à 49 ans	7 637	8 031	51,3	11 192	10 980	49,5
50 ans et plus	7 922	7 523	48,7	11 133	10 082	47,5
<b>Total</b>	<b>22 726</b>	<b>24 484</b>	<b>51,9</b>	<b>29 245</b>	<b>28 730</b>	<b>49,6</b>

**Champ** : France métropolitaine + DOM ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Source** : MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015).

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

**Tableau 10** Effectifs physiques des enseignants rémunérés sur une échelle de titulaires du secteur privé sous contrat, par corps, âge et sexe

Tranche d'âge	Enseignants du privé (tous statuts)			Professeurs des écoles			Professeurs certifiés		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	2 187	8 903	80,3	167	3 161	95,0	546	2 177	79,9
30 à 39 ans	8 520	25 720	75,1	1 016	9 459	90,3	2 748	7 909	74,2
40 à 49 ans	11 648	33 427	74,2	1 174	11 370	90,6	5 196	12 448	70,6
50 ans et plus	12 393	33 335	72,9	1 161	11 763	91,0	6 268	14 044	69,1
<b>Total</b>	<b>34 748</b>	<b>101 385</b>	<b>74,5</b>	<b>3 518</b>	<b>35 753</b>	<b>91,0</b>	<b>14 758</b>	<b>36 578</b>	<b>71,3</b>

Tranche d'âge	Professeurs agrégés			Professeurs de lycée professionnel		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	15	14	48,3	38	156	80,4
30 à 39 ans	218	316	59,2	646	1 083	62,6
40 à 49 ans	438	414	48,6	1 670	2 549	60,4
50 ans et plus	755	695	47,9	1 502	2 695	64,2
<b>Total</b>	<b>1 426</b>	<b>1 439</b>	<b>50,2</b>	<b>3 856</b>	<b>6 483</b>	<b>62,7</b>

**Champ** : France métropolitaine + DOM ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Source** : MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015).

## EFFECTIFS - Enseignement scolaire

Tableau 11

Effectifs physiques des principaux corps ou filières des personnels non enseignants à l'Éducation nationale par âge et sexe

Tranche d'âge	Personnels administratifs			Personnels de santé		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	559	1 865	76,9	29	575	95,2
30 à 39 ans	1 643	6 824	80,6	91	2 096	95,8
40 à 49 ans	3 097	14 206	82,1	174	3 829	95,7
50 ans et plus	3 343	19 403	85,3	296	5 935	95,2
<b>Total</b>	<b>8 642</b>	<b>42 298</b>	<b>83,0</b>	<b>590</b>	<b>12 435</b>	<b>95,5</b>

Tranche d'âge	Personnels de direction			Personnels d'éducation		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	0	0		162	742	82,1
30 à 39 ans	548	460	45,6	575	2 204	79,3
40 à 49 ans	2 473	2 347	48,7	1 235	3 132	71,7
50 ans et plus	3 933	3 558	47,5	1 344	2 474	64,8
<b>Total</b>	<b>6 954</b>	<b>6 365</b>	<b>47,8</b>	<b>3 316</b>	<b>8 552</b>	<b>72,1</b>

**Champ** : France métropolitaine + DOM ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Source** : MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015).

### Commentaires (tableaux 9, 10 et 11) :

La féminisation progresse chez les enseignants, dans tous les corps du secteur public. Dans le secteur privé, c'est également le cas, à l'exception des PLP, où elle est stable, s'il n'est pas tenu compte de la tranche la plus jeune, aux effectifs faibles. Les effectifs encore plus faibles pour des agrégés de moins de 30 ans n'autorisent pas non plus à les commenter.

Chez les personnels d'éducation, la féminisation se renforce également dans les tranches d'âge les plus jeunes. Chez les personnels de santé, elle reste uniformément très forte, dans toutes les tranches.

La ventilation par tranche d'âge pour les personnels administratifs et de direction ne révèle pas un renforcement de la féminisation de ces catégories, en raison, pour les seconds du moins, d'un mode de recrutement exclusif par concours interne.

## EFFECTIFS - Enseignement supérieur

**Tableau 12**

**Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires en activité, hors personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires et hors EPST, répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe**

Catégorie de personnel	Statut fonction publique	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP <sup>1</sup>	% femmes
Personnels enseignants	Agents titulaires	43 799	26 422	<b>70 221</b>	<b>69 999,0</b>	37,6
	Agents non titulaires	17 236	13 361	<b>30 597</b>	<b>26 152,1</b>	43,7
	<b>Total des personnels enseignants</b>	<b>61 035</b>	<b>39 783</b>	<b>100 818</b>	<b>96 151,1</b>	<b>39,5</b>
Personnels BIATSS	Agents titulaires	21 750	37 381	<b>59 131</b>	<b>58 204,1</b>	63,2
	Agents non titulaires	14 134	25 538	<b>39 672</b>	<b>24 955,3</b>	64,4
	<b>Total des personnels BIATSS</b>	<b>35 884</b>	<b>62 919</b>	<b>98 803</b>	<b>83 159,4</b>	<b>63,7</b>
<b>Total des agents titulaires</b>		<b>65 549</b>	<b>63 803</b>	<b>129 352</b>	<b>128 203,1</b>	<b>49,3</b>
<b>Total des agents non titulaires</b>		<b>31 370</b>	<b>38 899</b>	<b>70 269</b>	<b>51 107,4</b>	<b>55,4</b>
<b>Total général</b>		<b>96 919</b>	<b>102 702</b>	<b>199 621</b>	<b>179 310,5</b>	<b>51,4</b>

**Remarque** : outre les 30 597 enseignants non titulaires mentionnés dans le tableau, environ 130 000 chargés d'enseignement vacataires (CEV) et agents temporaires vacataires (ATV) délivrent des heures d'enseignement.

Les données relatives aux personnels enseignants tiennent compte des effectifs hospitalo-universitaires (titulaires et non-titulaires).

<sup>1</sup> Les données relatives aux personnels non titulaires sont formulées en ETP pour les enseignants (l'ETP est similaire à l'ETPT, les contrats étant conclus sur une base annuelle) et en ETP travaillé (ETPT) pour les BIATSS (la notion d'ETP n'étant pas présente dans l'enquête sur les agents non titulaires BIATSS).

Pour information, l'ETP correspond à la quotité de service des agents (ex : pour 2 agents ayant un temps de travail de 80 % correspond un ETP de 1,6). L'ETPT peut être défini comme la proratisation de la quotité de service d'un agent en fonction de la durée effective de son activité (ex : 1 agent ayant une quotité de service de 80 % mais n'est rémunéré que sur 15 jours dans le mois, son ETPT sera de  $0,8 / 2 = 0,4$ ) ; l'ETPT peut être calculé mensuellement ou annuellement.

**Sources** : bases et annuaires des personnels (BIATSS : décembre 2014, enseignants : mai 2014) - Enquêtes DGRH A1-1 et DGRH C1-1 sur les agents non titulaires.

### Commentaires :

Les femmes représentent 51,4 % de l'ensemble des effectifs. Elles sont moins représentées chez les personnels enseignants (39,5 %) que chez les personnels BIATSS (63,7 %). Elles sont davantage représentées parmi les agents non titulaires (55,4 %) que parmi les agents titulaires (49,3 %).

## EFFECTIFS - Enseignement supérieur

**Tableau 13**

Effectifs physiques et ETP des personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires répartis par type de contrat et ventilés par sexe

Type de contrat	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
CDI	3 621	4 597	8 218	7 950,3	55,9
CDD	-	-	10 410	1 550,3	-
<b>Total des effectifs "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires</b>	-	-	<b>18 628</b>	<b>9 500,6</b>	-

*Sources : données extraites du bilan social du Cnous 2014. Les données liées au genre ne sont pas disponibles pour les CDD pour l'année 2014.*

### Commentaires :

Parmi les personnels "ouvriers" du réseau des œuvres universitaires et scolaires, les femmes représentent 55,9 % des CDI.

## EFFECTIFS - Enseignement supérieur

**Tableau 14**

Effectifs physiques et ETP des personnels des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) par catégorie de personnel et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Statut fonction publique	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Chercheurs	Agents titulaires	10 792	6 039	16 831	16 720,2	35,9
	Agents non titulaires	4 261	3 084	7 345	7 306,5	42,0
	<b>Total des chercheurs</b>	<b>15 053</b>	<b>9 123</b>	<b>24 176</b>	<b>24 026,7</b>	<b>37,7</b>
Personnels ITA	Agents titulaires	11 722	13 635	25 357	24 617,3	53,8
	Agents non titulaires	3 599	4 338	7 937	7 577,7	54,7
	<b>Total des personnels ITA</b>	<b>15 321</b>	<b>17 973</b>	<b>33 294</b>	<b>32 195,1</b>	<b>54,0</b>
<b>Total des agents titulaires</b>		<b>22 514</b>	<b>19 674</b>	<b>42 188</b>	<b>41 337,5</b>	<b>46,6</b>
<b>Total des agents non titulaires</b>		<b>7 860</b>	<b>7 422</b>	<b>15 282</b>	<b>14 884,3</b>	<b>48,6</b>
<b>Total dans les EPST</b>		<b>30 374</b>	<b>27 096</b>	<b>57 470</b>	<b>56 221,8</b>	<b>47,1</b>

*Sources : EPST - Effectifs physiques au 31/12/2014.*

### Commentaires :

Dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), les femmes représentent 47,1 % de l'ensemble des effectifs. Elles sont moins représentées chez les personnels chercheurs (37,7 %) que chez les personnels ITA (54,0 %).

## EFFECTIFS - Enseignement supérieur

Tableau 15

Effectifs physiques et ETP des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par filière et ventilés par catégorie statutaire et sexe

Filière	Catégorie statutaire	Hommes	Femmes	Ensemble	Total ETP	% femmes
Filière universitaire	Catégorie A	30 753	18 455	49 208	49 011,5	37,5
Filière hospitalo-universitaire		4 830	1 713	6 543	6 542,0	26,2
Corps spécifiques <sup>1</sup>		752	332	1 084	1 075,5	30,6
Filière enseignante des corps du 1 <sup>er</sup> degré		152	162	314	312,0	51,6
Filière enseignante des corps du 2 <sup>nd</sup> degré		7 279	5 726	13 005	12 991,0	44,0
Filière éducation-orientation		17	28	45	45,0	62,2
Filière d'inspection		16	6	22	22,0	27,3
<b>Total des effectifs de personnels enseignants</b>		<b>43 799</b>	<b>26 422</b>	<b>70 221</b>	<b>69 999,0</b>	<b>37,6</b>

Filière administrative	Catégorie A	982	1 713	2 695	2 663,2	63,6
	Catégorie B	619	3 294	3 913	3 774,0	84,2
	Catégorie C	851	7 466	8 317	7 927,0	89,8
<b>Total de la filière administrative</b>		<b>2 452</b>	<b>12 473</b>	<b>14 925</b>	<b>14 364,2</b>	<b>83,6</b>
Filière des bibliothèques	Catégorie A	420	1 000	1 420	1 405,0	70,4
	Catégorie B	324	1 070	1 394	1 369,3	76,8
	Catégorie C	673	1 111	1 784	1 757,0	62,3
<b>Total de la filière des bibliothèques</b>		<b>1 417</b>	<b>3 181</b>	<b>4 598</b>	<b>4 531,3</b>	<b>69,2</b>
Filière ITRF	Catégorie A	6 480	5 825	12 305	12 271,3	47,3
	Catégorie B	4 665	5 484	10 149	10 102,2	54,0
	Catégorie C	6 632	9 794	16 426	16 249,8	59,6
<b>Total de la filière ITRF</b>		<b>17 777</b>	<b>21 103</b>	<b>38 880</b>	<b>38 623,3</b>	<b>54,3</b>
Filière sociale et de santé	Catégorie A	13	336	349	323,8	96,3
	Catégorie B	6	213	219	204,4	97,3
<b>Total de la filière sociale et de santé</b>		<b>19</b>	<b>549</b>	<b>568</b>	<b>528,2</b>	<b>96,7</b>
Filière technique	Catégorie C	85	75	160	157,1	46,9
<b>Total de la filière technique</b>		<b>85</b>	<b>75</b>	<b>160</b>	<b>157,1</b>	<b>46,9</b>
<b>Total des effectifs en catégorie A (BIATSS)</b>		<b>7 895</b>	<b>8 874</b>	<b>16 769</b>	<b>16 663,3</b>	<b>52,9</b>
<b>Total des effectifs en catégorie B</b>		<b>5 614</b>	<b>10 061</b>	<b>15 675</b>	<b>15 449,9</b>	<b>64,2</b>
<b>Total des effectifs en catégorie C</b>		<b>8 241</b>	<b>18 446</b>	<b>26 687</b>	<b>26 090,9</b>	<b>69,1</b>
<b>Total des effectifs de personnels BIATSS</b>		<b>21 750</b>	<b>37 381</b>	<b>59 131</b>	<b>58 204,1</b>	<b>63,2</b>

<b>Total des effectifs enseignants et BIATSS</b>		<b>65 549</b>	<b>63 803</b>	<b>129 352</b>	<b>128 203,1</b>	<b>49,3</b>
--	--	---------------	---------------	----------------	------------------	-------------

<sup>1</sup> Astronome, physicien ; astronome adjoint, physicien adjoint ; directeur d'études et maître de conférences de l'EHESS ; directeur d'études et maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO ; professeur et maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ; professeur de l'École centrale de Paris de 1<sup>er</sup> cat. et de 2<sup>e</sup> cat. ; professeur du Cnam ; professeur du Collège de France ; sous-directeur de laboratoire des ENS ; sous-directeur de laboratoire du Collège de France.

Sources : bases et annuaires des personnels.



### Commentaires (tableau 15) :

Dans l'enseignement supérieur, 49,3 % des personnels titulaires sont des femmes. Chez les enseignants, la part des femmes varie de 26,2 % pour la filière hospitalo-universitaire à 62,2 % pour la filière éducation-orientation. Chez les BIATSS, cette part varie de 46,9 % pour la filière technique à 96,7 % pour la filière sociale et de santé.

Dans les filières BIATSS où les trois catégories statutaires (A, B et C) sont représentées, le taux de féminisation est plus faible au sein de la catégorie A qu'au sein des autres catégories (à l'exception de la catégorie C pour la filière des bibliothèques). Dans les filières administratives et ITRF, plus la catégorie statutaire est élevée, plus la part des femmes décroît.

## EFFECTIFS - Enseignement supérieur

**Tableau 16** Effectifs physiques des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par catégorie de personnel et ventilés par âge et sexe

Tranche d'âge	Enseignants			BIATSS			Ensemble		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Moins de 30 ans	237	171	41,9	916	1 624	63,9	1 153	1 795	60,9
30 à 39 ans	8 321	6 194	42,7	4 551	7 143	61,1	12 872	13 337	50,9
40 à 49 ans	14 556	10 086	40,9	8 044	13 345	62,4	22 600	23 431	50,9
50 ans et plus	20 685	9 971	32,5	8 239	15 269	65,0	28 924	25 240	46,6
<b>Total</b>	<b>43 799</b>	<b>26 422</b>	<b>37,6</b>	<b>21 750</b>	<b>37 381</b>	<b>63,2</b>	<b>65 549</b>	<b>63 803</b>	<b>49,3</b>

Sources : bases et annuaires des personnels.

### Commentaires :

La féminisation progresse chez les enseignants : si les femmes sont sous-représentées dans la tranche d'âge des 50 ans et plus (32,5 %), leur part est plus importante dans les tranches d'âge les plus jeunes.

Chez les personnels BIATSS, la part des femmes reste plutôt stable, quelle que soit la tranche d'âge.

## EFFECTIFS - Enseignement supérieur

**Tableau 17** Effectifs des enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et sexe

Discipline	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et Science politique	2 195	1 580	3 775	41,9
Sciences économiques et de gestion	2 273	1 565	3 838	40,8
Langues et Littératures	2 439	3 660	6 099	60,0
Sciences humaines	3 648	2 870	6 518	44,0
Mathématiques et Informatique	5 160	1 486	6 646	22,4
Physique	1 895	534	2 429	22,0
Chimie	2 038	1 197	3 235	37,0
Sciences de la Terre	955	364	1 319	27,6
Sciences de l'ingénieur	5 670	1 294	6 964	18,6
Biologie et Biochimie	2 393	2 064	4 457	46,3
Pharmacie	867	906	1 773	51,1
Médecine	4 303	1 399	5 702	24,5
Odontologie	345	185	530	34,9
Interdisciplinaire	1 363	1 048	2 411	43,5
Théologie	37	16	53	30,2
Sans discipline (hors groupe CNU)	754	332	1 086	30,6
<b>Total</b>	<b>36 335</b>	<b>20 500</b>	<b>56 835</b>	<b>36,1</b>

*Sources : bases et annuaires des personnels.*

### Commentaires :

Les femmes sont davantage représentées que les hommes en "Langues et Littératures" (60,0 %) et en "Pharmacie" (51,1 %). Elles sont sous-représentées dans le reste des disciplines et particulièrement en "Sciences de l'ingénieur" (18,6 %), "Physique" (22,0 %), "Mathématiques et informatique" (22,4 %) et "Médecine" (24,5 %).

## EFFECTIFS - Enseignement supérieur

Tableau 18

Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF dans l'enseignement supérieur ventilés par branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe

Discipline	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
BAP A	980	2 043	3 023	67,6
BAP B	746	782	1 528	51,2
BAP C	2 246	261	2 507	10,4
BAP D	175	206	381	54,1
BAP E	3 562	800	4 362	18,3
BAP F	1 431	1 565	2 996	52,2
BAP G	5 888	3 022	8 910	33,9
BAP J	1 593	11 417	13 010	87,8
BAP non spécifiée	1 156	1 007	2 163	46,6
<b>Total</b>	<b>17 777</b>	<b>21 103</b>	<b>38 880</b>	<b>54,3</b>

Libellés des branches d'activités professionnelles : **BAP A** - Science du vivant ; **BAP B** - Sciences chimiques sciences des matériaux ; **BAP C** - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; **BAP D** - Sciences humaines et sociales ; **BAP E** - Informatique, statistique et calcul scientifique ; **BAP F** - Information, documentation, culture, communication, édition, TICE ; **BAP G** - Patrimoine, logistique, prévention et restauration ; **BAP J** - Gestion et pilotage.

**Sources** : bases et annuaires des personnels (dont RHSUPINFO pour le croisement avec les BAP non spécifiées).

### Commentaires :

La part des femmes d'une branche d'activité professionnelle à l'autre est très variable ; c'est dans la BAP J que le taux de féminisation est le plus important (87,8 %). Celui de la branche d'activité professionnelle "science du vivant" (BAP A) est aussi supérieur (67,6 %), la part moyenne des femmes étant de 54,3 % au sein de la filière ITRF. Le taux de féminisation le plus bas concerne la BAP C "Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique", avec 10,4 % des effectifs.



## II – CARRIÈRE



## CARRIÈRE - Recrutements (enseignement scolaire)

**Tableau 19** Concours de recrutement de personnels enseignants du premier degré public, par sexe

Type de concours	Postes 2015	Présents			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Concours externes (1)	11 758	4 917	25 938	30 855	84,1
Premier concours interne	147	64	86	150	57,3
Seconds concours internes	192	124	457	581	78,7
<b>Total</b>	<b>12 097</b>	<b>5 105</b>	<b>26 481</b>	<b>31 586</b>	<b>83,8</b>

Type de concours	Admis				% taux de réussite (admis/présents)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble
Concours externes <sup>1</sup>	1 625	10 002	11 627	86,0	33,0	38,6	37,7
Premier concours interne	33	57	90	63,3	51,6	66,3	60,0
Seconds concours internes	33	126	159	79,2	26,6	27,6	27,4
<b>Total</b>	<b>1 691</b>	<b>10 185</b>	<b>11 876</b>	<b>85,8</b>	<b>33,1</b>	<b>38,5</b>	<b>37,6</b>

<sup>1</sup> Le concours externe supplémentaire de Créteil n'est pas pris en compte, soit 500 admis pour 5 027 présents et 500 postes.

**Champ** : France métropolitaine + DOM + COM.

**Sources** : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2015.

## CARRIÈRE - Recrutements (enseignement scolaire)

**Tableau 20** Concours de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré public, par sexe

Type de concours	Postes 2015	Présents			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Agrégation	1 940	5 469	5 919	11 388	52,0
Capes <sup>1</sup>	7 409	8 033	12 250	20 283	60,4
Capeps	800	2 009	792	2 801	28,3
Capet	610	1 206	1 232	2 438	50,5
CAPLP	1 850	2 598	3 337	5 935	56,2
<b>Total concours externes d'enseignement</b>	<b>12 609</b>	<b>19 315</b>	<b>23 530</b>	<b>42 845</b>	<b>54,9</b>
CPE	310	869	2 341	3 210	72,9
COP	90	82	447	529	84,5
<b>Total concours externes</b>	<b>13 009</b>	<b>20 266</b>	<b>26 318</b>	<b>46 584</b>	<b>56,5</b>
Agrégation	925	5 000	6 378	11 378	56,1
Capes	810	1 698	3 695	5 393	68,5
Capeps	65	538	201	739	27,2
Capet	60	144	281	425	66,1
CAPLP	295	602	976	1 578	61,9
<b>Total concours internes d'enseignement</b>	<b>2 155</b>	<b>7 982</b>	<b>11 531</b>	<b>19 513</b>	<b>59,1</b>
CPE	65	522	1 295	1 817	71,3
COP	21	17	70	87	80,5
<b>Total concours internes</b>	<b>2 241</b>	<b>8 521</b>	<b>12 896</b>	<b>21 417</b>	<b>60,2</b>
<b>Total</b>	<b>15 250</b>	<b>28 787</b>	<b>39 214</b>	<b>68 001</b>	<b>57,7</b>



## CARRIÈRE - Recrutements (enseignement scolaire)

**Tableau 20**  
(suite)

Type de concours	Admis				% taux de réussite (admis/ présents)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble
Agrégation	840	885	1 725	51,3	15,4	15,0	15,1
Capes <sup>1</sup>	2 439	3 915	6 354	61,6	30,4	32,0	31,3
Capeps	528	272	800	34,0	26,3	34,3	28,6
Capet	280	249	529	47,1	23,2	20,2	21,7
CAPLP	710	815	1 525	53,4	27,3	24,4	25,7
<b>Total concours externes d'enseignement</b>	<b>4 797</b>	<b>6 136</b>	<b>10 933</b>	<b>56,1</b>	<b>24,8</b>	<b>26,1</b>	<b>25,5</b>
CPE	72	238	310	76,8	8,3	10,2	9,7
COP	13	77	90	85,6	15,9	17,2	17,0
<b>Total concours externes</b>	<b>4 882</b>	<b>6 451</b>	<b>11 333</b>	<b>56,9</b>	<b>24,1</b>	<b>24,5</b>	<b>24,3</b>
Agrégation	391	533	924	57,7	7,8	8,4	8,1
Capes	225	572	797	71,8	13,3	15,5	14,8
Capeps	45	20	65	30,8	8,4	10,0	8,8
Capet	14	45	59	76,3	9,7	16,0	13,9
CAPLP	110	154	264	58,3	18,3	15,8	16,7
<b>Total concours internes d'enseignement</b>	<b>785</b>	<b>1 324</b>	<b>2 109</b>	<b>62,8</b>	<b>9,8</b>	<b>11,5</b>	<b>10,8</b>
CPE	16	49	65	75,4	3,1	3,8	3,6
COP	5	16	21	76,2	29,4	22,9	24,1
<b>Total concours internes</b>	<b>806</b>	<b>1 389</b>	<b>2 195</b>	<b>63,3</b>	<b>9,5</b>	<b>10,8</b>	<b>10,2</b>
<b>Total</b>	<b>5 688</b>	<b>7 840</b>	<b>13 528</b>	<b>58,0</b>	<b>19,8</b>	<b>20,0</b>	<b>19,9</b>

<sup>1</sup> Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

**Champ** : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

**Sources** : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2015.

## CARRIÈRE - Recrutements (enseignement scolaire)

**Tableau 21** Concours de recrutement de personnels enseignants du premier degré privé, par sexe

Type de concours	Contrats 2015	Présents			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Concours externes	835	296	3 061	3 357	91,2
Premier concours interne	30	8	30	38	78,9
Seconds concours internes	37	12	105	117	89,7
<b>Total</b>	<b>902</b>	<b>316</b>	<b>3 196</b>	<b>3 512</b>	<b>91,0</b>

Type de concours	Admis				% taux de réussite (admis/ présents)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble
Concours externes	58	757	815	92,9	19,6	24,7	24,3
Premier concours interne	5	6	11	54,5	62,5	20,0	28,9
Seconds concours internes	5	29	34	85,3	41,7	27,6	29,1
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>792</b>	<b>860</b>	<b>92,1</b>	<b>21,5</b>	<b>24,8</b>	<b>24,5</b>

**Champ** : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

**Sources** : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2015. MENESR-DAF.

## CARRIÈRE - Recrutements (enseignement scolaire)

**Tableau 22** Concours de recrutement de personnels enseignants du second degré privé, par sexe

Type de concours	Contrats 2015	Présents			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Capes <sup>1</sup>	1 119	1 244	2 480	3 724	66,6
Capeps	113	212	113	325	34,8
Capet	66	119	122	241	50,6
CAPLP	152	321	668	989	67,5
<b>Total concours externes/ Cafep <sup>2</sup></b>	<b>1 450</b>	<b>1 896</b>	<b>3 383</b>	<b>5 279</b>	<b>64,1</b>
Agrégation	180	657	1 041	1 698	61,3
Capes	798	922	2 728	3 650	74,7
Capeps	80	395	151	546	27,7
Capet	49	52	180	232	77,6
CAPLP	193	252	659	911	72,3
<b>Total concours internes/ CAER <sup>3</sup></b>	<b>1 300</b>	<b>2 278</b>	<b>4 759</b>	<b>7 037</b>	<b>67,6</b>
<b>Total</b>	<b>2 750</b>	<b>4 174</b>	<b>8 142</b>	<b>12 316</b>	<b>66,1</b>

Type de concours	Admis				% taux de réussite (admis/ présents)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble
Capes <sup>1</sup>	308	688	996	69,1	24,8	27,7	26,7
Capeps	62	51	113	45,1	29,2	45,1	34,8
Capet	30	25	55	45,5	25,2	20,5	22,8
CAPLP	45	106	151	70,2	14,0	15,9	15,3
<b>Total concours externes/ Cafep <sup>2</sup></b>	<b>445</b>	<b>870</b>	<b>1 315</b>	<b>66,2</b>	<b>23,5</b>	<b>25,7</b>	<b>24,9</b>
Agrégation	45	105	150	70,0	6,8	10,1	8,8
Capes	190	589	779	75,6	20,6	21,6	21,3
Capeps	55	25	80	31,3	13,9	16,6	14,7
Capet	5	38	43	88,4	9,6	21,1	18,5
CAPLP	41	132	173	76,3	16,3	20,0	19,0
<b>Total concours internes/ CAER <sup>3</sup></b>	<b>336</b>	<b>889</b>	<b>1 225</b>	<b>72,6</b>	<b>14,7</b>	<b>18,7</b>	<b>17,4</b>
<b>Total</b>	<b>781</b>	<b>1 759</b>	<b>2 540</b>	<b>69,3</b>	<b>18,7</b>	<b>21,6</b>	<b>20,6</b>

<sup>1</sup> Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

<sup>2</sup> Concours d'accès à des listes d'aptitude aux fonctions de maître dans les classes du second degré sous contrat, correspondant aux concours externes et troisièmes concours de l'enseignement public.

<sup>3</sup> Concours d'accès aux échelles de rémunération d'enseignants, correspondant aux différents concours internes de recrutement de l'enseignement public.

**Champ** : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

**Sources** : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2015.

### Commentaires :

Les femmes sont toujours majoritaires parmi les candidats présents aux différents concours 2015 de l'enseignement (y compris concours des personnels d'éducation et d'orientation), du public comme du privé, de la voie externe comme de la voie interne.

En général, elles renforcent leur poids parmi les admis, du fait de meilleurs taux de réussite.

Elles ne sont minoritaires que pour les concours du Capeps, dans les deux secteurs d'enseignement et dans les deux voies de concours (avec des taux de réussite supérieurs).

## CARRIÈRE - Recrutements (enseignement supérieur)

**Tableau 23** Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Filière	Libellé du corps	Mutation			Détachement		
		Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Filière universitaire	Professeurs des universités	102	47	31,5	6	0	0,0
	Maîtres de conférences des universités	62	65	51,2	1	3	75,0
	<b>Total des recrutements de la filière</b>	<b>164</b>	<b>112</b>	<b>40,6</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>30,0</b>
Filière hospitalo-universitaire	Professeurs des universités-praticiens hospitaliers	19	6	24,0			
	Professeurs de médecine générale						
	Maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers	7	9	56,3			
	Maîtres de conférences des universités de médecine générale						
	<b>Total des recrutements de la filière</b>	<b>26</b>	<b>15</b>	<b>36,6</b>			
<b>Total des recrutements d'enseignants-chercheurs</b>		<b>190</b>	<b>127</b>	<b>40,1</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>30,0</b>

Filière	Libellé du corps	Concours			Ensemble		
		Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Filière universitaire	Professeurs des universités	403	259	39,1	511	306	37,5
	Maîtres de conférences des universités	706	551	43,8	769	619	44,6
	<b>Total des recrutements de la filière</b>	<b>1 109</b>	<b>810</b>	<b>42,2</b>	<b>1 280</b>	<b>925</b>	<b>42,0</b>
Filière hospitalo-universitaire	Professeurs des universités-praticiens hospitaliers	143	49	25,5	162	55	25,3
	Professeurs de médecine générale						
	Maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers	102	80	44,0	109	89	44,9
	Maîtres de conférences des universités de médecine générale	4	1	20,0	4	1	20,0
	<b>Total des recrutements de la filière</b>	<b>249</b>	<b>130</b>	<b>34,3</b>	<b>275</b>	<b>145</b>	<b>34,5</b>
<b>Total des recrutements d'enseignants-chercheurs</b>		<b>1 358</b>	<b>940</b>	<b>40,9</b>	<b>1 355</b>	<b>1 070</b>	<b>40,8</b>

**Sources** : application Antée - Fidis (GALAXIE) pour les enseignants chercheurs de la filière universitaire. Données du département DGRH A2-3 pour les enseignants chercheurs de la filière hospitalo-universitaire. Pour les corps spécifiques, la procédure de recrutement est différente d'un corps à l'autre et les données ne peuvent figurer dans le tableau.

### Commentaires :

Parmi les 2 205 enseignants-chercheurs recrutés dans la filière universitaire, 42 % sont des femmes ; cette part est supérieure au poids des femmes titulaires dans cette filière (37,5 %). De même, 34,5 % des recrutés dans la filière hospitalo-universitaire sont des femmes, contre 26,2 % dans la population des enseignants-chercheurs titulaires de cette filière.

## CARRIÈRE - Recrutements (enseignement supérieur)

Tableau 24

Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection) dans l'enseignement supérieur, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps	Recrutement externe <sup>1</sup>			Recrutement interne <sup>2</sup>		
			Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Filière administrative	A	Attachés d'administration de l'État		3	100,0	3	5	62,5
	B	Secrétaires administratifs (SAENES)	15	63	80,8	5	71	93,4
	C	Adjoints administratifs (ADJENES)	17	99	85,3	12	81	87,1
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>			<b>32</b>	<b>165</b>	<b>83,8</b>	<b>20</b>	<b>157</b>
Filière des bibliothèques	A	Conservateurs des bibliothèques	6	10	62,5	4	1	20,0
		Bibliothécaires	3	2	40,0	1	6	85,7
	B	Bibliothécaires assistants spécialisés	2	21	91,3	4	17	81,0
	C	Magasiniers des bibliothèques	13	28	68,3		8	100,0
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>			<b>24</b>	<b>61</b>	<b>71,8</b>	<b>9</b>	<b>32</b>
Filière ITRF	A	Ingénieurs de recherche	45	26	36,6	23	8	25,8
		Ingénieurs d'études	102	134	56,8	44	48	52,2
		Assistants ingénieurs	52	54	50,9	51	60	54,1
	B	Techniciens de recherche et formation	127	134	51,3	75	149	66,5
	C	Adjoints techniques de recherche et formation	132	216	62,1	48	90	65,2
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>			<b>458</b>	<b>564</b>	<b>55,2</b>	<b>241</b>	<b>355</b>
Filière sociale et de santé	A	Conseillers techniques de service social AE					2	
		Infirmiers		6	100,0			
	B	Assistants de service social AE		8	100,0		2	100,0
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>			<b>0</b>	<b>14</b>	<b>100,0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>Total des recrutements BIATSS par concours</b>			<b>514</b>	<b>804</b>	<b>61,0</b>	<b>270</b>	<b>548</b>	<b>67,0</b>

<sup>1</sup> Recrutement externe : concours externe, troisième concours, sans concours, PACTE. <sup>2</sup> Recrutement interne : concours interne.

**Tableau 24  
(suite)**

**Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection)  
dans l'enseignement supérieur, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps  
et ventilés par modalité de recrutement et sexe**

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps	Ensemble		
			Hommes	Femmes	% femmes
Filière administrative	A	Attachés d'administration de l'État	3	8	72,7
	B	Secrétaires administratifs (SAENES)	20	134	87,0
	C	Adjointes administratifs (ADJENES)	29	180	86,1
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>		<b>52</b>	<b>322</b>	<b>86,1</b>
Filière des bibliothèques	A	Conservateurs des bibliothèques	10	11	52,4
		Bibliothécaires	4	8	66,7
	B	Bibliothécaires assistants spécialisés	6	38	86,4
	C	Magasiniers des bibliothèques	13	36	73,5
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>		<b>33</b>	<b>93</b>	<b>73,8</b>
Filière ITRF	A	Ingénieurs de recherche	68	34	33,3
		Ingénieurs d'études	146	182	55,5
		Assistants ingénieurs	103	114	52,5
	B	Techniciens de recherche et formation	202	283	58,4
	C	Adjointes techniques de recherche et formation	180	306	63,0
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>		<b>699</b>	<b>919</b>	<b>56,8</b>
Filière sociale et de santé	A	Conseillers techniques de service social AE	0	2	100,0
		Infirmiers	0	6	100,0
	B	Assistants de service social AE	0	10	100,0
	<b>Total des postes pourvus de la filière</b>		<b>0</b>	<b>18</b>	<b>100,0</b>
<b>Total des recrutements BIATSS par concours</b>			<b>784</b>	<b>1 352</b>	<b>63,3</b>

**Sources** : bases et annuaires des personnels (février et juin 2015) et bureaux de gestion. Des nominations dans un corps intervenues sur l'année N suite à un concours peuvent relever de concours s'étant déroulés en année N-1. Les recrutements par concours unique des infirmiers sont assimilés au concours externe. Pour les conservateurs des bibliothèques et les bibliothécaires, on prend en compte les effectifs sortants de l'ENSSIB et affectés à l'issue de la formation dans leur établissement. Pour les attachés d'administration, les entrées par la voie des IRA après l'année de formation, se répartissent entre l'externe et l'interne.

Les agents handicapés recrutés en 2014 dans le cadre du décret n°9 5-979 du 25 août 1995 sont mentionnés dans la partie "travailleurs handicapés". Les recrutements au titre des emplois réservés défense ont été neutralisés en raison de leur procédure particulière.

Les recrutements réservés liés à la titularisation des agents contractuels dans le cadre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (2<sup>e</sup> session en 2014), ne sont pas intégrés dans cet indicateur. Par ailleurs, un certain nombre d'établissements ont imputé à tort pour le corps des adjoints techniques RF des "recrutements sans concours réservés" sur le mode d'accès des recrutements "sans concours", ce qui a pour conséquence de faire gonfler les effectifs recrutés sur cette dernière modalité d'accès à un corps / grade.

### Commentaires :

Sur les 2 136 agents BIATSS nommés suite à un concours, 63,3 % sont des femmes ; cette part est similaire au poids des femmes dans la population BIATSS titulaire (63,2 %). Si dans la filière "administrative", les femmes représentent 86,1 % des recrutements par concours, elles ne sont que 56,8 % dans la filière ITRF, en raison du taux de féminisation compris entre 33 % et 57 % pour les corps de catégorie A (ASI, IGE et IGR) ; ce taux est néanmoins supérieur de 2,5 points à la part des femmes dans la population "ITRF" titulaire.

## CARRIÈRE - Recrutements (enseignement supérieur)

Tableau 25

Effectifs des agents titulaires BIATSS (hors emplois fonctionnels) ayant effectué une mobilité géographique au sein de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie statutaire et sexe

Mobilité	Catégorie statutaire	Intra-académique			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Par mutation <sup>1</sup>	Catégorie A	172	188	360	52,2
	Catégorie B	162	226	388	58,2
	Catégorie C	162	531	693	76,6
	<b>Total par mutation</b>	<b>496</b>	<b>945</b>	<b>1 441</b>	<b>65,6</b>
Consécutive à la réussite d'un concours ou d'une promotion <sup>2</sup>	Catégorie A	8	9	17	52,9
	Catégorie B	20	75	95	78,9
	Catégorie C	8	58	66	87,9
	<b>Total par concours / promotion</b>	<b>36</b>	<b>142</b>	<b>178</b>	<b>79,8</b>
<b>Total</b>	Catégorie A	180	197	377	52,3
	Catégorie B	182	301	483	62,3
	Catégorie C	170	589	759	77,6
	<b>Total mobilité</b>	<b>532</b>	<b>1 087</b>	<b>1 619</b>	<b>67,1</b>

Mobilité	Catégorie statutaire	Inter-académique				Mouvement au sein de l'enseignement supérieur	% femmes
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes		
Par mutation <sup>1</sup>	Catégorie A	64	89	153	58,2	513	54,0
	Catégorie B	28	53	81	65,4	469	59,5
	Catégorie C	13	49	62	79,0	755	76,8
	<b>Total par mutation</b>	<b>105</b>	<b>191</b>	<b>296</b>	<b>64,5</b>	<b>1 737</b>	<b>65,4</b>
Consécutive à la réussite d'un concours ou d'une promotion <sup>2</sup>	Catégorie A	0	7	7	100,0	24	66,7
	Catégorie B	4	10	14	71,4	109	78,0
	Catégorie C	0	5	5	100,0	71	88,7
	<b>Total par concours / promotion</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>84,6</b>	<b>204</b>	<b>80,4</b>
<b>Total</b>	Catégorie A	64	96	160	60,0	537	54,6
	Catégorie B	32	63	95	66,3	578	63,0
	Catégorie C	13	54	67	80,6	826	77,8
	<b>Total mobilité</b>	<b>109</b>	<b>213</b>	<b>322</b>	<b>66,1</b>	<b>1 941</b>	<b>67,0</b>

<sup>1</sup> La mobilité choisie n'intègre pas la mobilité consécutive à la réussite d'un concours ou d'une promotion.

<sup>2</sup> Il s'agit des agents entrés dans leur grade par la voie des concours (externe, interne) ou d'une promotion (tableau d'avancement, liste d'aptitude).

Ces éléments n'intègrent pas les mobilités entrantes et sortantes vers et en provenance de l'enseignement scolaire ou d'autres ministères.

Les données relatives à la mobilité doivent être exploitées avec précaution car près de 20 % des flux sont incertains en raison de l'absence dans les bases d'éléments d'information sur l'établissement d'origine ou d'accueil des agents ou sur l'imputation budgétaire de rattachement.

**Sources** : annuaires AGORA, POPPEE ITARF, POPPEE BIB au 1<sup>er</sup> février 2014 et au 1<sup>er</sup> février 2015.

### Commentaires :

En 2014, parmi les 1 941 mobilités effectuées au sein de l'enseignement supérieur, 67 % ont concerné des femmes.

## CARRIÈRE - Départs à la retraite (enseignement scolaire)

**Tableau 26** Effectifs de titulaires partis à la retraite en 2014, par familles de profession et sexe ; âge moyen au départ

Familles de professions (titulaires)	Effectifs				Âge moyen au départ		
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble
Enseignants du premier degré	1 847	4 836	6 683	72,4	58,7	58,4	58,5
Professeurs agrégés et de chaire supérieure	778	694	1 472	47,1	62,3	61,9	62,1
Professeurs certifiés et bi-admissibles, Peps	1 997	3 162	5 159	61,3	62,1	61,7	61,9
Professeurs de lycée professionnel (PLP)	854	691	1 545	44,7	61,5	61,6	61,5
Professeurs d'enseignement général de collège	222	287	509	56,4	61,6	61,3	61,4
Adjoints d'enseignement et chargés d'enseignement	84	56	140	40,0	62,0	61,5	61,8
Enseignants du second degré	3 935	4 890	8 825	55,4	62,0	61,7	61,8
Personnels de direction d'établissement	328	242	570	42,5	62,3	62,5	62,4
Personnels d'inspection, IEN, IA, IPR	124	70	194	36,1	62,6	62,0	62,4
Personnels d'éducation, d'orientation	139	238	377	63,1	62,4	62,2	62,3
Direction, inspection, éducation et orientation	591	550	1 141	48,2	62,4	62,3	62,4
Personnels ASS	274	1 627	1 901	85,6	61,7	61,7	61,7
Personnels ITRF (y compris personnels de laboratoire)	107	133	240	55,4	61,8	61,5	61,6
<b>Total</b>	<b>6 768</b>	<b>12 053</b>	<b>18 821</b>	<b>64,0</b>	<b>61,1</b>	<b>60,4</b>	<b>60,7</b>

**Remarque :** la ligne "Total" diffère d'une dizaine d'unités par sexe de la somme de ses composantes, certains agents n'ayant pas pu être reclassés dans une famille de profession.

**Champ :** France métropolitaine + DOM ; personnels titulaires relevant de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Sources :** MENESR-DEPP, fichiers de fin de fonction EPP-AGAPE-AGORA-ITRF, 2015.

### Commentaires :

72,4 % des départs à la retraite dans le premier degré public sont le fait d'enseignantes, 55,4 % dans le second degré public. Les femmes constituent également plus de la moitié des départs à la retraite des personnels d'éducation et d'orientation, ainsi que des personnels ASS et ITRF.

Dans toutes les familles professionnelles, elles sont sous-représentées dans les départs relativement à leur poids dans les personnels en activité.

Dans la plupart de ces groupes professionnels, leur âge de départ est légèrement inférieur, en moyenne d'une demi-année, à celui de leurs collègues hommes.



## CARRIÈRE - Départs à la retraite (enseignement supérieur)

**Tableau 27** Effectifs partis à la retraite de l'enseignement supérieur, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire, filière et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Filière	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	
Personnels enseignants	Catégorie A	Filière universitaire	814	337	1151	29,3	
		Filière hospitalo-universitaire	218	52	270	19,3	
		Corps spécifiques	49	10	59	16,9	
		Filière enseignante du second degré et d'inspection	16	2	18	11,1	
<b>Sous-total des départs à la retraite des personnels enseignants</b>			<b>1 097</b>	<b>401</b>	<b>1 498</b>	<b>26,8</b>	
Personnels BIATSS	Catégorie A	Filière administrative	22	66	88	75,0	
		Filière des bibliothèques	8	40	48	83,3	
		Filière ITRF	93	81	174	46,6	
		Filière sociale et de santé	0	13	13	100,0	
	<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie A</b>			<b>123</b>	<b>200</b>	<b>323</b>	<b>61,9</b>
	Catégorie B	Filière administrative	8	147	155	94,8	
		Filière des bibliothèques	1	19	20	95,0	
		Filière ITRF	59	78	137	56,9	
		Filière sociale et de santé	0	7	7	100,0	
	<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie B</b>			<b>68</b>	<b>251</b>	<b>319</b>	<b>78,7</b>
	Catégorie C	Filière administrative	18	221	239	92,5	
		Filière des bibliothèques	16	19	35	54,3	
		Filière ITRF	121	174	295	59,0	
Filière technique		5	2	7	28,6		
<b>Sous-total des départs à la retraite de la catégorie C</b>			<b>160</b>	<b>416</b>	<b>576</b>	<b>72,2</b>	
<b>Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS</b>			<b>351</b>	<b>867</b>	<b>1218</b>	<b>71,2</b>	
<b>Total ensemble des départs à la retraite</b>			<b>1 448</b>	<b>1 268</b>	<b>2 716</b>	<b>46,7</b>	

Remarque - Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

**Sources** : bases et annuaires des personnels.

### Commentaires :

Près de 3 départs à la retraite sur 4 chez les personnels BIATSS concernent des femmes alors que la proportion est plutôt de 1 sur 4 pour les personnels enseignants.

## CARRIÈRE

### Jurys et présidences de concours (enseignement supérieur)

Tableau 28

La composition des sections du CNU, réparties par groupes de disciplines et ventilées par corps et sexe

Groupes de disciplines des sections CNU	PR et assimilés				MCF et assimilés			
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et science politique	42	17	59	28,8	32	28	60	46,7
Sciences économiques et de gestion	33	9	42	21,4	25	17	42	40,5
Langues et littératures	85	59	144	41,0	73	71	144	49,3
Sciences humaines	93	45	138	32,6	60	77	137	56,2
Mathématiques et informatique	51	21	72	29,2	46	26	72	36,1
Physique	39	15	54	27,8	34	20	54	37,0
Chimie	40	20	60	33,3	40	20	60	33,3
Sciences de la Terre	34	14	48	29,2	32	16	48	33,3
Sciences de l'ingénieur	73	17	90	18,9	65	25	90	27,8
Biologie et biochimie	70	32	102	31,4	45	57	102	55,9
Pharmacie	34	20	54	37,0	22	30	52	57,7
Médecine	305	85	390	21,8	105	124	229	54,1
Odontologie	27	9	36	25,0	24	12	36	33,3
Interdisciplinaire	38	22	60	36,7	25	34	59	57,6
Théologie	16	3	19	15,8	8	4	12	33,3
<b>Total</b>	<b>980</b>	<b>388</b>	<b>1 368</b>	<b>28,4</b>	<b>636</b>	<b>561</b>	<b>1 197</b>	<b>46,9</b>

Source : base Galaxie.

#### Commentaires :

Les sections du Conseil national des universités établissent les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences et de professeur des universités. Les candidats inscrits sur ces listes peuvent ensuite être recrutés par concours ouvert par les établissements d'enseignement supérieur. La part des femmes dans les sections de CNU est très variable selon qu'elles appartiennent aux corps des professeurs des universités et assimilés ou aux corps des maîtres de conférences et assimilés. Elle est d'un peu plus de 28 % dans le corps des PR (24,3 % de femmes dans le corps des PR) et près de 47 % dans le corps des maîtres de conférences (43,4 % de femmes dans le corps des MCF). Elle varie également d'un groupe de disciplines à l'autre : en "Langues et littératures", le taux de féminisation atteint 41 % dans le corps des PR et plus de 49 % dans le corps des MCF, alors qu'en "Sciences de l'ingénieur" il n'atteint que 18,9 % dans le corps des PR et 27,8 % dans celui des MCF.

## CARRIÈRE

### Jurys et présidences de concours (enseignement supérieur)

**Tableau 29** La présidence des sections du CNU ventilée par groupes de disciplines

Groupes de disciplines des sections du CNU	PR et assimilés			
	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
Droit et science politique	4	0	4	-
Sciences économiques et de gestion	2	0	2	-
Langues et littératures	7	2	9	22,2
Sciences humaines	4	5	9	55,6
Mathématiques et informatique	2	1	3	33,3
Physique	3	0	3	-
Chimie	1	2	3	66,7
Sciences de la Terre	3	1	4	25,0
Sciences de l'ingénieur	3	1	4	25,0
Biologie et biochimie	6	0	6	-
Pharmacie	5	1	6	16,7
Médecine	13	1	14	7,1
Odontologie	3	0	3	-
Interdisciplinaire	4	1	5	20,0
Théologie	2	0	2	-
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>15</b>	<b>77</b>	<b>19,5</b>

*Source : données du département DGRH A1-1 à partir des élections CNU 2011.*

#### Commentaires :

La présidence des sections de CNU est masculine dans plus de 80 % des cas. Seules les présidences des sections de sciences humaines avec plus de 55 % et de chimie avec plus de 66 % sont à majorité féminines. Alors que les femmes représentent 28,4 % des effectifs des sections du CNU (dans le corps des PR et corps assimilés), elles ne sont que 19,5 % présidentes de section.

## CARRIÈRE

### Jurys et présidences de concours (enseignement supérieur)

**Tableau 30** La composition des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilés par catégorie statutaire et corps / grade

Catégorie statutaire	Libellé corps / grade	Nature	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
A	Assistant ingénieur	concours externe	516	482	<b>998</b>	48,3
	Assistant ingénieur	concours interne	558	540	<b>1 098</b>	49,2
	Assistant ingénieur	exam. pro. réservé	448	504	<b>952</b>	52,9
	Assistant ingénieur	troisième concours				
	Attaché d'administration de l'État	concours interne	44	43	<b>87</b>	49,4
	Attaché d'administration de l'État	concours réservé	44	43	<b>87</b>	49,4
	Attaché principal d'administration	examen prof.	32	33	<b>65</b>	50,8
	Bibliothécaire	concours externe	22	39	<b>61</b>	63,9
	Bibliothécaire	concours interne	22	39	<b>61</b>	63,9
	Bibliothécaire	exam. pro. réservé	22	39	<b>61</b>	63,9
	Chartiste	concours externe	4	5	<b>9</b>	55,6
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	33	34	<b>67</b>	50,7
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	33	34	<b>67</b>	50,7
	Conservateur des bibliothèques	exam. pro. réservé	33	34	<b>67</b>	50,7
	CTSSAE	concours interne	6	7	<b>13</b>	53,8
	Ingénieur d'études	concours externe	1 146	1 121	<b>2 267</b>	49,4
	Ingénieur d'études	concours interne	538	508	<b>1 046</b>	48,6
	Ingénieur d'études	troisième concours				
	Ingénieur d'études	exam. pro. réservé	670	668	<b>1 338</b>	49,9
	Ingénieur de recherche 2 <sup>e</sup> classe	concours externe	440	346	<b>786</b>	44,0
	Ingénieur de recherche 2 <sup>e</sup> classe	concours interne	261	210	<b>471</b>	44,6
	Ingénieur de recherche 2 <sup>e</sup> classe	exam. pro. réservé	34	34	<b>68</b>	50,0
	Ingénieur de recherche 1 <sup>re</sup> classe	concours externe	18	12	<b>30</b>	40,0
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe	6	6	<b>12</b>	50,0
	Ingénieur de recherche hors classe	examen prof.	15	17	<b>32</b>	53,1
	Médecin	concours unique	5	9	<b>14</b>	64,3
Médecin	concours réservé	3	5	<b>8</b>	62,5	
<b>Total des membres de jurys aux épreuves de catégorie A</b>			<b>4 953</b>	<b>4 812</b>	<b>9 765</b>	<b>49,3</b>
B	BIBAS classe normale	concours externe	19	38	<b>57</b>	66,7
	BIBAS classe normale	concours interne	19	38	<b>57</b>	66,7
	BIBAS classe normale	exam. pro. réservé	19	38	<b>57</b>	66,7
	BIBAS classe supérieure	concours externe	10	20	<b>30</b>	66,7
	BIBAS classe supérieure	concours interne	10	20	<b>30</b>	66,7
	BIBAS classe supérieure	examen prof.	2	5	<b>7</b>	71,4
	BIBAS classe exceptionnelle	examen prof.	4	8	<b>12</b>	66,7
	TECHRF classe normale	concours externe	425	367	<b>792</b>	46,3
	TECHRF classe normale	concours interne	310	295	<b>605</b>	48,8
	TECHRF classe normale	exam. pro. réservé	242	257	<b>499</b>	51,5
	TECHRF classe supérieure	concours externe	12	12	<b>24</b>	50,0
	TECHRF classe supérieure	concours interne	19	19	<b>38</b>	50,0
	TECHRF classe supérieure	examen prof.	30	28	<b>58</b>	48,3
	TECHRF classe exceptionnelle	examen prof.	16	15	<b>31</b>	48,4
<b>Total des membres de jurys aux épreuves de catégorie B</b>			<b>1 137</b>	<b>1 160</b>	<b>2 297</b>	<b>50,5</b>

Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées. Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistants de service social et infirmiers

Source : DGRH D5.

**Commentaires (tableau 30) :**

Les femmes représentent en moyenne près d'un membre sur deux des jurys de concours et examens professionnels BIATSS, 49,3 % des membres en catégorie A et 50,5 % en catégorie B (pas de données disponibles pour les corps de catégorie C). La légère sous-représentation en catégorie A s'explique par leur poids plus faible dans les jurys du corps des IGR, eu égard à la composition des effectifs des agents titulaires appartenant à ce corps (36,2 %).

## CARRIÈRE

### Jurys et présidences de concours (enseignement supérieur)

**Tableau 31** La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS dans l'enseignement supérieur ventilée par catégorie statutaire et corps / grade

Catégorie statutaire	Libellé corps / grade	Nature	Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
A	Assistant ingénieur	concours externe	99	60	159	37,7
	Assistant ingénieur	concours interne	102	68	170	40,0
	Assistant ingénieur	exam. prof. réservé	94	58	152	38,2
	Assistant ingénieur	troisième concours				
	Attaché d'administration de l'État	concours interne		1	1	100,0
	Attaché d'administration de l'État	concours réservé		1	1	100,0
	Attaché principal d'administration	examen prof.	1		1	0,0
	Bibliothécaire	concours externe	1		1	0,0
	Bibliothécaire	concours interne	1		1	0,0
	Bibliothécaire	exam. prof. réservé	1		1	0,0
	Chartiste	concours externe	1		1	0,0
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	1		1	0,0
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	1		1	0,0
	Conservateur des bibliothèques	exam. prof. réservé	1		1	0,0
	CTSSAE	concours interne		1	1	100,0
	Ingénieur d'études	concours externe	236	118	354	33,3
	Ingénieur d'études	concours interne	109	53	162	32,7
	Ingénieur d'études	troisième concours				
	Ingénieur d'études	exam. prof. réservé	137	75	212	35,4
	Ingénieur de recherche 2 <sup>e</sup> classe	concours externe	88	36	124	29,0
Ingénieur de recherche 2 <sup>e</sup> classe	concours interne	57	16	73	21,9	
Ingénieur de recherche 2 <sup>e</sup> classe	exam. prof. réservé	8	3	11	27,3	
Ingénieur de recherche 1 <sup>re</sup> classe	concours externe	5		5	0,0	
Ingénieur de recherche hors classe	concours externe	1	1	2	50,0	
Ingénieur de recherche hors classe	examen prof.	1		1	0,0	
Médecin	concours unique		1	1	100,0	
Médecin réservé	concours réservé		1	1	100,0	
<b>Total des membres de jurys aux épreuves de catégorie A</b>			<b>945</b>	<b>493</b>	<b>1 438</b>	<b>34,3</b>
B	BIBAS classe normale	concours externe		1	1	100,0
	BIBAS classe normale	concours interne		1	1	100,0
	BIBAS classe normale	exam. prof. réservé		1	1	100,0
	BIBAS classe supérieure	concours externe	1		1	0,0
	BIBAS classe supérieure	concours interne	1		1	0,0
	BIBAS classe supérieure	examen prof.	1		1	0,0
	BIBAS classe exceptionnelle	examen prof.	1		1	0,0
	TECHRF classe normale	concours externe	80	36	116	31,0
	TECHRF classe normale	concours interne	61	30	91	33,0
	TECHRF classe normale	exam. prof. réservé	36	43	79	54,4
	TECHRF classe supérieure	concours externe	3	1	4	25,0
	TECHRF classe supérieure	concours interne	3	3	6	50,0
	TECHRF classe supérieure	examen prof.		1	1	100,0
TECHRF classe exceptionnelle	examen prof.		1	1	100,0	
<b>Total des membres de jurys aux épreuves de catégorie B</b>			<b>187</b>	<b>118</b>	<b>305</b>	<b>38,7</b>

Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées. Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistants de service social et infirmiers

Source : DGRH D5.

**Commentaires (tableau 31) :**

La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS est de 34,3 % en catégorie A, notamment en raison de la faiblesse relative de leurs effectifs dans les corps des IGR (36,2 % des effectifs), par rapport aux corps de catégorie B ou C de la filière ITRF. En catégorie B, la part des présidences de jurys tenues par des femmes est de près de 38,7 %. La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS est inférieure à celle des femmes membres de jury.

## CARRIÈRE - Promotions (enseignement supérieur)

Tableau 32

Nombre de promouvables enseignants-chercheurs (hors HU), de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, et ventilés par sexe

Corps	Promotions dans le grade de...	Promouvables (a)			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
PR	PR de classe exceptionnelle 2 <sup>e</sup> échelon	1 364	272	1 636	16,6
	PR de classe exceptionnelle 1 <sup>er</sup> échelon	3 760	1 142	4 902	23,3
	PR de 1 <sup>re</sup> classe	4 021	1 666	5 687	29,3
MCF	Maître de conférences hors classe	3 177	2 320	5 497	42,2
<b>Total</b>		<b>12 322</b>	<b>5 400</b>	<b>17 722</b>	<b>30,5</b>

Corps	Promotions dans le grade de...	Candidats (b)			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
PR	PR de classe exceptionnelle 2 <sup>e</sup> échelon	555	114	669	17,0
	PR de classe exceptionnelle 1 <sup>er</sup> échelon	1 123	287	1 410	20,4
	PR de 1 <sup>re</sup> classe	1 672	637	2 309	27,6
MCF	Maître de conférences hors classe	829	664	1 493	44,5
<b>Total</b>		<b>4 179</b>	<b>1 702</b>	<b>5 881</b>	<b>28,9</b>

Corps	Promotions dans le grade de...	Promus (c)			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
PR	PR de classe exceptionnelle 2 <sup>e</sup> échelon	196	40	236	16,9
	PR de classe exceptionnelle 1 <sup>er</sup> échelon	467	128	595	21,5
	PR de 1 <sup>re</sup> classe	580	261	841	31,0
MCF	Maître de conférences hors classe	540	474	1 014	46,7
<b>Total</b>		<b>1 783</b>	<b>903</b>	<b>2 686</b>	<b>33,6</b>

HU : hospitalo-universitaires.

Sources : bases GESUP et application ELECTRA.

### Commentaires :

Pour être promus, les promouvables de chaque grade doivent faire acte de candidature. La part des femmes promues décroît avec la progression des avancements de grade, de la hors classe des MCF (46,7 %) au 2<sup>e</sup> échelon de la classe exceptionnelle des professeurs (16,9 %).

Toutefois, le taux des femmes promues (33,6 %) est supérieur de plus de 3 points à celui des femmes promouvables (30,5 %).



## CARRIÈRE - Promotions (enseignement supérieur)

**Tableau 33**

Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps et grade, et ventilés par sexe

Corps	Promotions dans le grade de...	Promouvables			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2 <sup>e</sup> échelon	372	49	<b>421</b>	11,6
	PUPH de classe exceptionnelle 1 <sup>er</sup> échelon	1 190	220	<b>1 410</b>	15,6
	PUPH de 1 <sup>re</sup> classe	1 307	357	<b>1 664</b>	21,5
MCPH	MCPH hors classe	143	110	<b>253</b>	43,5
	MCPH 1 <sup>re</sup> classe	307	241	<b>548</b>	44,0
<b>Total</b>		<b>3 319</b>	<b>977</b>	<b>4 296</b>	<b>22,7</b>

Corps	Promotions dans le grade de...	Promus			
		Hommes	Femmes	Ensemble	% femmes
PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2 <sup>e</sup> échelon	89	8	<b>97</b>	8,2
	PUPH de classe exceptionnelle 1 <sup>er</sup> échelon	154	30	<b>184</b>	16,3
	PUPH de 1 <sup>re</sup> classe	180	41	<b>221</b>	18,6
MCPH	MCPH hors classe	21	31	<b>52</b>	59,6
	MCPH 1 <sup>re</sup> classe	69	61	<b>130</b>	46,9
<b>Total</b>		<b>513</b>	<b>171</b>	<b>684</b>	<b>25,0</b>

Sources : bases Gesup et données du département DGRH A2-3.

### Commentaires :

Si le taux de féminisation des promus, dans le corps des PUPH, est faible (entre 8 et 18,6 %), il est cependant conforme au taux de féminisation des promouvables. Pour les MCPH, en revanche, le taux de féminisation est proche de 50 % en 1<sup>re</sup> classe et atteint même presque 60 % en hors classe, soit un niveau supérieur au taux de féminisation des promouvables.

## CARRIÈRE - Promotions (enseignement supérieur)

Tableau 34

Effectifs des agents titulaires BIATSS de l'enseignement supérieur promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, catégorie statutaire, corps et grade, et ventilés par sexe

Filière	Cat. stat. <sup>1</sup>	Corps	Promotion dans le grade de...	Examen professionnel		
				Hommes	Femmes	% femmes
Filière administrative	A	AAE	Attaché d'administration hors classe			
			Attaché principal d'administration	23	46	66,7
	B	SAENES	SAENES classe exceptionnelle	6	34	85,0
			SAENES classe supérieure	10	65	86,7
	C	ADJENES	ADJENES principal de 1 <sup>re</sup> classe			
			ADJENES principal de 2 <sup>e</sup> classe			
			ADJENES 1 <sup>re</sup> classe			
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>39</b>	<b>145</b>	<b>78,8</b>
Filière des bibliothèques	A	CGBIB	Conservateur général des bibliothèques			
		CBIB	Conservateur en chef des bibliothèques			
	B	BIBAS	BIBAS classe exceptionnelle	6	30	83,3
			BIBAS classe supérieure		12	100,0
	C	MAGB	MAGB principal de 1 <sup>re</sup> classe			
			MAGB principal de 2 <sup>e</sup> classe			
			MAGB 1 <sup>re</sup> classe			
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>6</b>	<b>42</b>	<b>87,5</b>
Filière des ITRF	A	IGR	Ingénieur de recherche hors classe	21	5	19,2
			Ingénieur de recherche 1 <sup>re</sup> classe			
	IGE		Ingénieur d'études hors classe			
			Ingénieur d'études 1 <sup>re</sup> classe			
	B	TECH	TECHRF classe exceptionnelle	39	49	55,7
			TECHRF classe supérieure	106	126	54,3
	C	ATRF	ATRF principal de 1 <sup>re</sup> classe			
ATRF principal de 2 <sup>e</sup> classe			37	59	61,5	
ATRF 1 <sup>re</sup> classe						
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>203</b>	<b>239</b>	<b>54,1</b>
Filière sociale et de santé	A	MED	Médecin de l'EN 1 <sup>re</sup> classe			
		INF	Infirmier hors classe Infirmier classe supérieure			
	B	ASSAE	Assistant principal de service social AE			
	<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>0</b>	<b>0</b>
Filière technique	C	ATEC	ATEC principal de 1 <sup>re</sup> classe			
			ATEC principal de 2 <sup>e</sup> classe			
			ATEC 1 <sup>re</sup> classe			
	<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des promotions de grade</b>				<b>248</b>	<b>426</b>	<b>63,2</b>

<sup>1</sup> Catégorie statutaire.

**Tableau 34  
(suite)**

Filière	Cat. stat. <sup>1</sup>	Corps	Promotion dans le grade de...	Tableau d'avancement (choix)		
				Hommes	Femmes	% femmes
Filière administrative	A	AAE	Attaché d'administration hors classe	5	3	37,5
			Attaché principal d'administration	5	22	81,5
	B	SAENES	SAENES classe exceptionnelle	6	33	84,6
			SAENES classe supérieure	13	67	83,8
	C	ADJENES	ADJENES principal de 1 <sup>re</sup> classe	22	230	91,3
			ADJENES principal de 2 <sup>e</sup> classe	44	390	89,9
			ADJENES 1 <sup>re</sup> classe	17	308	94,8
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>112</b>	<b>1 053</b>	<b>90,4</b>
Filière des bibliothèques	A	CGBIB	Conservateur général des bibliothèques	4	4	50,0
		CBIB	Conservateur en chef des bibliothèques	9	24	72,7
	B	BIBAS	BIBAS classe exceptionnelle	6	25	80,6
			BIBAS classe supérieure	3	4	57,1
	C	MAGB	MAGB principal de 1 <sup>re</sup> classe	13	31	70,5
			MAGB principal de 2 <sup>e</sup> classe	13	28	68,3
			MAGB 1 <sup>re</sup> classe	39	62	61,4
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>87</b>	<b>178</b>	<b>67,2</b>
Filière des ITRF	A	IGR	Ingénieur de recherche hors classe			
			Ingénieur de recherche 1 <sup>re</sup> classe	54	46	46,0
		IGE	Ingénieur d'études hors classe	16	20	55,6
			Ingénieur d'études 1 <sup>re</sup> classe	134	140	51,1
	B	TECH	TECHRF classe exceptionnelle	37	58	61,1
			TECHRF classe supérieure	99	116	54,0
	C	ATRF	ATRF principal de 1 <sup>re</sup> classe	131	172	56,8
ATRF principal de 2 <sup>e</sup> classe			61	116	65,5	
ATRF 1 <sup>re</sup> classe			130	263	66,9	
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>662</b>	<b>931</b>	<b>58,4</b>
Filière sociale et de santé	A	MED	Médecin de l'EN 1 <sup>re</sup> classe			
		INF	Infirmier hors classe		16	100,0
	Infirmier classe supérieure		1	12	92,3	
	B	ASSAE	Assistant principal de service social AE	1	8	88,9
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>2</b>	<b>36</b>	<b>94,7</b>
Filière technique	C	ATEC	ATEC principal de 1 <sup>re</sup> classe	2		0,0
			ATEC principal de 2 <sup>e</sup> classe	3	1	25,0
			ATEC 1 <sup>re</sup> classe	2	6	75,0
	<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Total des promotions de grade</b>				<b>870</b>	<b>2 205</b>	<b>71,7</b>

<sup>1</sup> Catégorie statutaire.

**Tableau 34  
(suite)**

Filière	Cat. stat. <sup>1</sup>	Corps	Promotion dans le grade de...	Ensemble		
				Hommes	Femmes	% femmes
Filière administrative	A	AAE	Attaché d'administration hors classe	5	3	37,5
			Attaché principal d'administration	28	68	70,8
	B	SAENES	SAENES classe exceptionnelle	12	67	84,8
			SAENES classe supérieure	23	132	85,2
	C	ADJENES	ADJENES principal de 1 <sup>re</sup> classe	22	230	91,3
			ADJENES principal de 2 <sup>e</sup> classe	44	390	89,9
			ADJENES 1 <sup>re</sup> classe	17	308	94,8
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>151</b>	<b>1 198</b>	<b>88,8</b>
Filière des bibliothèques	A	CGBIB	Conservateur général des bibliothèques	4	4	50,0
		CBIB	Conservateur en chef des bibliothèques	9	24	72,7
	B	BIBAS	BIBAS classe exceptionnelle	12	55	82,1
			BIBAS classe supérieure	3	16	84,2
	C	MAGB	MAGB principal de 1 <sup>re</sup> classe	13	31	70,5
			MAGB principal de 2 <sup>e</sup> classe	13	28	68,3
			MAGB 1 <sup>re</sup> classe	39	62	61,4
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>93</b>	<b>220</b>	<b>70,3</b>
Filière des ITRF	A	IGR	Ingénieur de recherche hors classe	21	5	19,2
			Ingénieur de recherche 1 <sup>re</sup> classe	54	46	46,0
		IGE	Ingénieur d'études hors classe	16	20	55,6
			Ingénieur d'études 1 <sup>re</sup> classe	134	140	51,1
	B	TECH	TECHRF classe exceptionnelle	76	107	58,5
			TECHRF classe supérieure	205	242	54,1
	C	ATRF	ATRF principal de 1 <sup>re</sup> classe	131	172	56,8
ATRF principal de 2 <sup>e</sup> classe			98	175	64,1	
ATRF 1 <sup>re</sup> classe			130	263	66,9	
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>865</b>	<b>1 170</b>	<b>57,5</b>
Filière sociale et de santé	A	MED	Médecin de l'EN 1 <sup>re</sup> classe	0	0	
		INF	Infirmier hors classe	0	16	100,0
	Infirmier classe supérieure		1	12	92,3	
	B	ASSAE	Assistant principal de service social AE	1	8	88,9
<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>2</b>	<b>36</b>	<b>94,7</b>
Filière technique	C	ATEC	ATEC principal de 1 <sup>re</sup> classe	2	0	0,0
			ATEC principal de 2 <sup>e</sup> classe	3	1	25,0
			ATEC 1 <sup>re</sup> classe	2	6	75,0
	<b>Total des promotions de la filière</b>				<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Total des promotions de grade</b>				<b>1 118</b>	<b>2 631</b>	<b>70,2</b>

<sup>1</sup> Catégorie statutaire.

**Sources** : bases et annuaires des personnels (février et juin 2015) et bureaux de gestion.

**Commentaires :**

Le taux de féminisation des agents promus est de 70,2 %, soit 7 points de plus que la part des femmes dans la population des agents titulaires BIATSS.

## **III – RÉMUNÉRATION (enseignement scolaire)**



## RÉMUNÉRATION (enseignement scolaire)

**Tableau 35** Salaire moyen net mensuel en équivalent temps plein (ETP) perçu en 2013 et ratio des salaires masculins sur les salaires féminins

		Hommes	Femmes	Ratio H/F
<b>Enseignants</b>	<b>Ensemble enseignants</b>	<b>2 611</b>	<b>2 315</b>	<b>1,13</b>
	<b>Ensemble premier degré</b>	<b>2 310</b>	<b>2 132</b>	<b>1,08</b>
	Professeurs des écoles	2 319	2 145	1,08
	<i>dont directeurs</i>	2 666	2 450	1,09
	Non-titulaires	1 353	1 407	0,96
	<b>Ensemble second degré</b>	<b>2 716</b>	<b>2 515</b>	<b>1,08</b>
	Professeurs de chaire supérieure et agrégés	3 705	3 403	1,09
	Certifiés, PEPS et professeurs de lycée professionnel	2 637	2 497	1,06
	PEGC, adjoints et chargés d'enseignement	2 641	2 442	1,08
	Non-titulaires	1 865	1 776	1,05
<b>Autres personnels</b>	<b>Ensemble non-enseignants</b>	<b>3 079</b>	<b>2 287</b>	<b>1,35</b>
	<b>Ensemble DIEO</b>	<b>3 656</b>	<b>3 014</b>	<b>1,21</b>
	Personnels de direction	4 119	3 919	1,05
	Personnels d'inspection	4 208	3 998	1,05
	Personnels d'éducation	2 581	2 440	1,06
	Personnels d'orientation	2 404	2 244	1,07
	<b>Ensemble ASS</b>	<b>2 625</b>	<b>2 048</b>	<b>1,28</b>
	Personnels administratifs	2 694	1 972	1,37
	<i>dont catégorie A</i>	3 684	3 274	1,13
	<i>dont catégorie B</i>	2 049	2 049	1,00
	<i>dont catégorie C</i>	1 574	1 599	0,98
	Personnels sociaux et de santé	2 355	2 339	1,01
	<i>dont catégorie A</i>	2 439	2 383	1,02
	<i>dont catégorie B</i>	2 041	2 179	0,94
	<b>Ensemble ITRF</b>	<b>2 123</b>	<b>1 829</b>	<b>1,16</b>
	<i>dont catégorie A</i>	3 126	3 169	0,99
	<i>dont catégorie B</i>	2 089	2 109	0,99
	<i>dont catégorie C</i>	1 592	1 563	1,02

**Lecture** : en équivalent temps plein annuel, les enseignants hommes perçoivent 13 % de plus que leurs collègues femmes.

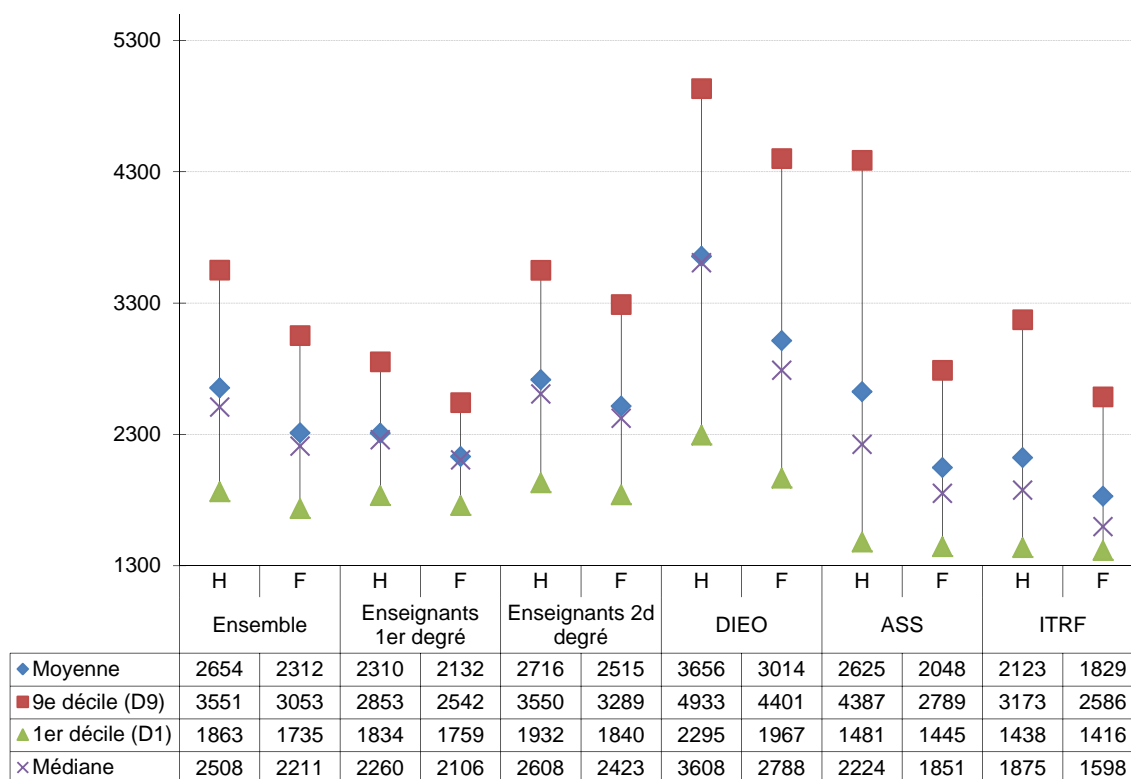
**Champ** : France métropolitaine, public et privé sous contrat, hors enseignants non titulaires.

**Source** : Insee, système d'information SIASP. Traitements DEPP.

## RÉMUNÉRATION (enseignement scolaire)

Graphique 1

Répartition du salaire net mensuel des personnels selon le groupe professionnel et le sexe



### Commentaires (tableau 35 et graphique 1)

Dans le premier comme dans le second degré, les enseignants hommes perçoivent, en net, 8 % de plus que les femmes (à durée et quotité égale d'occupation). Sur l'ensemble des deux degrés, l'écart est de 13 points. Ce paradoxe apparent s'explique par le fait que les hommes sont proportionnellement plus nombreux dans le second degré, là où les salaires sont plus élevés.

Pour les autres personnels, l'écart de rémunération toutes catégories confondues est encore plus éloigné des écarts par catégorie que pour les enseignants. C'est la conséquence de taux de féminisation très variables dans les différentes catégories.

Les écarts constatés dans chaque corps s'expliquent en partie par les compléments au traitement indiciaire : dans le premier degré, primes de directeurs d'école (19 % des hommes et 12 % des femmes du premier degré public) ; dans le second degré, opportunités d'effectuer des heures supplémentaires, plus souvent saisies par les hommes que par les femmes.

Les 10 % des hommes les mieux rémunérés perçoivent en moyenne un salaire (nettement) plus élevé que les 10 % des femmes les mieux rémunérées, et ce quel que soit le groupe professionnel.



## **IV - FORMATION** **(enseignement supérieur)**



## FORMATION (enseignement supérieur)

**Tableau 36**

**Nombre de semestres de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués aux enseignants-chercheurs au titre du CNU et des établissements d'enseignement supérieur**

Semestres CRCT	Nombre de semestres de CRCT accordés à des hommes	Nombre de semestres de CRCT accordés à des femmes	Total	Part des semestres accordés à des femmes (en %)
Au titre des sections du CNU	143	124	267	46,4
Au titre des établissements	373	299	672	44,5
<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>423</b>	<b>939</b>	<b>45,0</b>

Sources : DGRH A1-1 et DGRH A2-2, année 2014-2015.

### Commentaires :

Le nombre de CRCT accordés aux femmes (45 %) est proportionnellement plus important que celui accordé aux hommes (55 %) rapporté aux poids respectifs des sexes dans la population des enseignants-chercheurs (38 % de femmes / 62 % d'hommes).

## FORMATION (enseignement supérieur)

**Tableau 37**

**Effectifs formés chez les BIATSS dans l'enseignement supérieur**  
**- Nombre de stagiaires et d'agents ayant suivi au moins une formation**  
**(hors congés de formation, bilans de compétence et VAE)**  
**répartis par catégorie statutaire et sexe**

Type de décompte	Type de formation	Catégorie A			Catégorie B		
		Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Nombre de stagiaires <sup>1</sup>	Formation statutaire (hors PACTE)	31	29	48,3	22	11	33,3
	Formation continue, préparation aux concours et professionnalisation <sup>3</sup>	6 452	11 441	63,9	4 622	13 071	73,9
	<b>Total effectif</b>	<b>6 483</b>	<b>11 470</b>	<b>63,9</b>	<b>4 644</b>	<b>13 082</b>	<b>73,8</b>
Nombre d'agents formés <sup>2</sup>	Agents n'ayant suivi que des formations statutaires	11	8	42,1	7	2	22,2
	Agents n'ayant suivi que des formations professionnelles <sup>3</sup>	3 223	4 712	59,4	2 089	4 656	69,0
	Agents ayant suivi des formations statutaires et des formations professionnelles <sup>3</sup>	68	117	63,2	44	117	72,7
	<b>Total effectif</b>	<b>3 302</b>	<b>4 837</b>	<b>59,4</b>	<b>2 140</b>	<b>4 775</b>	<b>69,1</b>

Type de décompte	Type de formation	Catégorie C			Ensemble		
		Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Nombre de stagiaires <sup>1</sup>	Formation statutaire (hors PACTE)	47	14	23,0	100	54	35,1
	Formation continue, préparation aux concours et professionnalisation <sup>3</sup>	7 290	24 157	76,8	18 364	48 669	72,6
	<b>Total effectif</b>	<b>7 337</b>	<b>24 171</b>	<b>76,7</b>	<b>18 464</b>	<b>48 723</b>	<b>72,5</b>
Nombre d'agents formés <sup>2</sup>	Agents n'ayant suivi que des formations statutaires	33	5	13,2	51	15	22,7
	Agents n'ayant suivi que des formations professionnelles <sup>3</sup>	3 477	9 648	73,5	8 789	19 016	68,4
	Agents ayant suivi des formations statutaires et des formations professionnelles <sup>3</sup>	62	82	56,9	174	316	64,5
	<b>Total effectif</b>	<b>3 572</b>	<b>9 735</b>	<b>73,2</b>	<b>9 014</b>	<b>19 347</b>	<b>68,2</b>

<sup>1</sup> Un même agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations.

<sup>2</sup> Un agent est compté une fois même s'il a suivi plusieurs formations.

<sup>3</sup> Formation professionnelle hors congés de formation, bilans de compétence et VAE = formation continue ou préparations à des concours ou périodes de professionnalisation.

**Source** : enquête LAGAF 2013 (taux de retour : environ 33 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 55 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

### Commentaires :

Sur l'année 2013, le rapport entre le nombre d'agents formés et le nombre de stagiaires montre que les femmes ont suivi en moyenne plus de formations que les hommes (2,5 formations par an pour les femmes contre 2 pour les hommes).

**V – ORGANISATION  
DU TEMPS DE TRAVAIL  
ET CONDITIONS DE TRAVAIL**



## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL - Temps partiel (enseignement scolaire)

**Tableau 38** Part des personnels à temps partiel par sexe (%)

Catégorie de personnel	Hommes	Femmes	Hommes et Femmes
<b>Ensemble des personnels</b>	<b>9,9</b>	<b>19,3</b>	<b>16,5</b>
<b>Ensemble des enseignants</b>	<b>6,2</b>	<b>14,7</b>	<b>12,1</b>
<b>Ensemble des enseignants du premier degré</b>	<b>3,4</b>	<b>14,0</b>	<b>12,2</b>
Enseignants dans le premier degré public	3,1	13,6	11,7
Enseignants dans le premier degré privé sous contrat	8,0	17,0	16,2
<b>Ensemble des enseignants du second degré</b>	<b>7,2</b>	<b>15,4</b>	<b>12,1</b>
Enseignants dans le second degré public	5,4	13,8	10,3
dont prof. de chaire supérieure et prof. agrégés	3,8	10,5	7,2
dont prof. certifiés, PEPS et de lycée professionnel	3,8	12,6	9,1
Enseignants dans le second degré privé sous contrat	16,4	21,2	19,6
dont prof. de chaire supérieure et prof. agrégés	6,6	8,9	7,8
dont prof. certifiés, PEPS et de lycée professionnel	10,3	15,1	13,6
<b>Ensemble des autres personnels (secteur public)</b>	<b>27,7</b>	<b>39,2</b>	<b>36,0</b>
<b>Administratifs, sociaux et de santé (ASS)</b>	<b>4,2</b>	<b>20,9</b>	<b>18,5</b>
dont filière administrative	3,9	16,5	14,4
dont filière sociale et de santé	10,8	36,0	34,9
<b>Ingénieurs, techniciens de recherche et de formation (ITRF)</b>	<b>4,3</b>	<b>23,3</b>	<b>15,0</b>
<b>Direction, inspection, éducation, orientation (DIEO)</b>	<b>35,8</b>	<b>52,7</b>	<b>42,1</b>
dont direction	0,0	0,0	0,0
dont inspection	0,0	0,1	0,0
dont éducation	1,5	6,6	5,2
dont orientation	2,5	15,9	13,8
dont AED et AESH <sup>1</sup>	52,5	68,2	63,4
<b>Personnels titulaires</b>	<b>4,1</b>	<b>13,7</b>	<b>10,9</b>
Catégorie A	4,1	13,4	10,6
Catégorie B	4,4	19,0	15,9
Catégorie C	4,6	18,2	16,3
<b>Personnels non titulaires</b>	<b>41,8</b>	<b>55,6</b>	<b>51,1</b>

<sup>1</sup> Assistants d'éducation (AED) et accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

Fondé sur la quotité rémunérée enregistrée, le temps partiel mesuré inclut les agents à temps incomplet.

**Champ** : France métropolitaine + DOM (hors enseignants du secteur privé affectés à Mayotte) ; personnels rémunérés au titre des programmes de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Sources** : MENESR-DEPP, fichier de paye (janvier 2015), complété, pour les assistants d'éducation et les enseignants et autres personnels du secteur public affectés à Mayotte, par les systèmes d'information sur les ressources humaines ("Annuaire" de février-mars 2015).

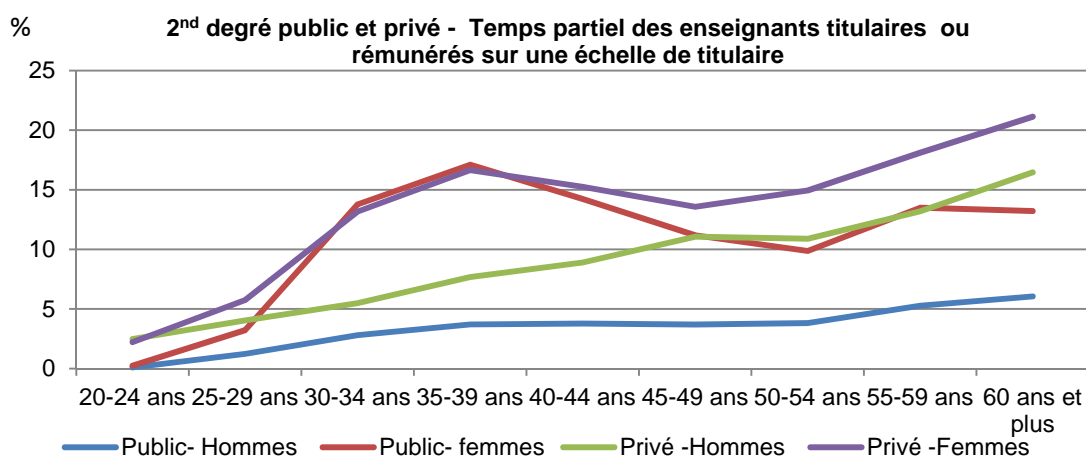
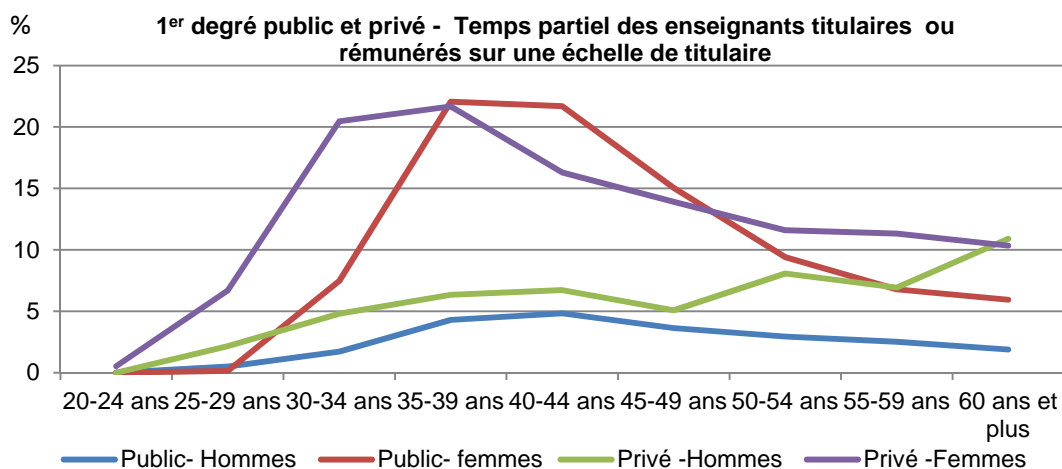
### Commentaires :

Tous personnels confondus, le temps partiel est nettement plus fréquent pour les femmes (environ 10 points de plus que les hommes).

Le recours au temps partiel est plus fréquent pour les enseignants du secteur privé que du secteur public.

## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL - Temps partiel (enseignement scolaire)

**Graphique 2** Proportion des personnels enseignants titulaires des secteurs public et privé à temps partiel, par sexe, en 2014-2015 (%)



### Commentaires :

Sur la carrière, le recours des femmes au temps partiel diffère beaucoup de celui des hommes : il est maximal entre 30 et 45 ans, âges fréquents de la maternité.

### Graphiques - Temps partiel des enseignants titulaires (public et privé)

	Premier degré				Second degré			
	Public		Privé		Public		Privé	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20-24 ans	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1	0,2	2,5	2,2
25-29 ans	0,5	0,1	2,2	6,7	1,2	3,2	4,0	5,7
30-34 ans	1,7	7,5	4,8	20,5	2,8	13,8	5,5	13,2
35-39 ans	4,3	22,1	6,3	21,7	3,7	17,1	7,7	16,6
40-44 ans	4,8	21,7	6,7	16,3	3,8	14,2	8,9	15,3
45-49 ans	3,6	15,0	5,1	13,9	3,7	11,2	11,1	13,6
50-54 ans	2,9	9,4	8,1	11,6	3,8	9,9	10,9	14,9
55-59 ans	2,5	6,8	6,9	11,3	5,3	13,5	13,2	18,1
60 ans et plus	1,9	5,9	10,9	10,3	6,0	13,2	16,5	21,1



## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL - Temps partiel (enseignement supérieur)

**Tableau 39** Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et par filière, et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Filière	Temps partiel			Temps plein		
		Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Personnels enseignants	Filière universitaire	64	329	83,7	30 689	18 126	37,1
	Filière hospitalo-universitaire	1	1	50,0	4 829	1 712	26,2
	Corps spécifiques	9	8	47,1	743	324	30,4
	Filière enseignante des corps du premier degré	2	3	60,0	150	159	51,5
	Filière enseignante des corps du second degré	16	12	42,9	7 263	5 714	44,0
	Filière éducation-orientation				17	28	62,2
	Filière d'inspection				16	6	27,3
	<b>Total pers. enseignants</b>	<b>92</b>	<b>353</b>	<b>79,3</b>	<b>43 707</b>	<b>26 069</b>	<b>37,4</b>
Personnels BIATSS	Filière administrative	101	2 520	96,1	2 351	9 953	80,9
	Filière des bibliothèques	39	269	87,3	1 378	2 912	67,9
	Filière ITRF	122	1 068	89,7	17 655	20 035	53,2
	Filière sociale et de santé	0	167	100,0	19	382	95,3
	Filière technique	2	8	80,0	83	67	44,7
		<b>Total pers ; BIATSS</b>	<b>264</b>	<b>4 032</b>	<b>93,9</b>	<b>21 486</b>	<b>33 349</b>
<b>Total</b>		<b>356</b>	<b>4 385</b>	<b>92,5</b>	<b>65 193</b>	<b>59 418</b>	<b>47,7</b>

Catégorie de personnel	Filière	Ensemble		
		Hommes	Femmes	% femmes
Personnels enseignants	Filière universitaire	30 753	18 455	37,5
	Filière hospitalo-universitaire	4 830	1 713	26,2
	Corps spécifiques	752	332	30,6
	Filière enseignante des corps du premier degré	152	162	51,6
	Filière enseignante des corps du second degré	7 279	5 726	44,0
	Filière éducation-orientation	17	28	62,2
	Filière d'inspection	16	6	27,3
	<b>Total pers. enseignants</b>	<b>43 799</b>	<b>26 422</b>	<b>37,6</b>
Personnels BIATSS	Filière administrative	2 452	12 473	83,6
	Filière des bibliothèques	1 417	3 181	69,2
	Filière ITRF	17 777	21 103	54,3
	Filière sociale et de santé	19	549	96,7
	Filière technique	85	75	46,9
	<b>Total pers. BIATSS</b>	<b>21 750</b>	<b>37 381</b>	<b>63,2</b>
<b>Total</b>		<b>65 549</b>	<b>63 803</b>	<b>49,3</b>

Sources : bases et annuaires des personnels.

### Commentaires :

Si les femmes ne représentent qu'un peu moins de 48 % des effectifs à temps plein, elles dépassent le plus souvent les 90 % des effectifs à temps partiel.

## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL - Temps partiel (enseignement supérieur)

**Tableau 40** Effectifs des agents titulaires dans l'enseignement supérieur répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et sexe

Catégorie	Temps partiel			Temps plein			Ensemble		
	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes	Hommes	Femmes	% femmes
Catégorie A	137	806	85,5	51 557	34 490	40,1	51 694	35 296	40,6
Catégorie B	62	1 008	94,2	5 552	9 053	62,0	5 614	10 061	64,2
Catégorie C	157	2 571	94,2	8 084	15 875	66,3	8 241	18 446	69,1
<b>Total</b>	<b>356</b>	<b>4 385</b>	<b>92,5</b>	<b>65 193</b>	<b>59 418</b>	<b>47,7</b>	<b>65 549</b>	<b>63 803</b>	<b>49,3</b>

*Sources* : bases et annuaires des personnels.

### Commentaires :

La part des femmes exerçant à temps partiel est largement majoritaire quelle que soit la catégorie.

## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL - Congés pour raisons de santé et maladies professionnelles (enseignement scolaire)

**Tableau 41** Proportion d'agents ayant pris au moins un congé pour raison de santé, par type de congés et sexe, en 2013-2014 (%)

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
<b>Enseignants</b>	Hommes	35,4	1,8	0,8	nc	3,5	39,2
	Femmes	48,3	2,0	1,0	5,5	0,1	51,2
<b>Autres personnels</b>	Hommes	21,8	1,7	0,6	nc	1,7	24,4
	Femmes	35,6	1,8	1,2	2,8	0,1	38,2
<b>Ensemble</b>	Hommes	33,8	1,8	0,8	nc	3,3	37,5
	Femmes	46,1	1,9	1,0	5,0	0,1	49,0

nc : non communiqué.

**Champ** : France métropolitaine + DOM ; personnels relevant de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Source** : MENESR-DEPP, fichiers de congés EPP-Agape-Agora.

**Tableau 42** Nombre de jours de congés pris, par type de congés, en moyenne par agent (concerné ou non), par sexe, en 2013-2014

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
<b>Enseignants</b>	Hommes	5,2	4,9	0,4	nc	0,4	10,9
	Femmes	8,0	5,0	0,5	6,0	0,1	19,5
<b>Autres personnels</b>	Hommes	4,2	4,0	0,4	nc	0,2	8,8
	Femmes	6,9	4,2	0,5	3,0	ns	14,6
<b>Ensemble</b>	Hommes	5,1	4,8	0,4	nc	0,4	10,6
	Femmes	7,8	4,9	0,5	5,5	0,1	18,7

nc : non communiqué ; ns : non significatif.

**Champ** : France métropolitaine + DOM ; personnels relevant de la mission "Enseignement scolaire" du budget de l'État, pour le MEN.

**Source** : MENESR-DEPP, fichiers de congés EPP-Agape-Agora.

### Commentaires :

Les femmes prennent plus souvent des congés pour raison de santé que les hommes, quel que soit l'âge : 51,2 % des enseignantes contre 39,2 % des enseignants, tous congés confondus. Pour les seuls congés de maladie ordinaire (CMO) – motif de loin le plus courant – l'écart entre les hommes et les femmes est du même ordre de grandeur (une douzaine de points).

Les femmes s'arrêtent en moyenne 8 jours de plus que les hommes. Si on exclut les congés pour accueil d'enfant, l'écart tombe à 3 jours. La moitié de l'écart s'explique par la maternité et ses conséquences sur l'état de santé : les femmes qui ne prennent pas de congés maternité dans l'année posent en moyenne un jour et demi de CMO de plus que les hommes.

Téléchargeable sur  
*education.gouv.fr*

ISBN 978-2-11-151365-5

